RAPPORT ET RÉSOLUTIONS
DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4 - 7 novembre 1999)

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, novembre 1999

Addresse
Bureau de Coordination du COMCEC
Necatibey Cad. 108
Ankara - TURQUIE
Tel: 90-312-231 97 40
TIfax: 90-312-232 10 66
Tlx: 42 1010 DPT Tr
Website: fttp//www.dpt.gov.tr
e mail: ykaraca @ dpt.gov.tr

TABLE DES MATIERES

PREMIÈRE PARTIE

Page

RÉSOLUTIONS DE LOÏC CONSTITUANT LA BASE ET DÉTERMINANT L'ORIENTATION DES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L' OCI

I. Résolution adoptée par la troisième Conférence islamique au sommet portant création des Comités permanents de l'OCI présidés par les Chefs d'État 11

II. Communiqué final de la quatrième Conférence islamique au sommet confiant la présidence du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale au Président de la République de Turquie 13

III. Résolution N°27/8-E (IS) sur les activités du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) 14

DEUXIÈME PARTIE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET RAPPORT DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

I. Liste des documents de base examinés et/ou présentés à la quinzième Session du COMCEC 27

II. Rapport de la quinzième Session du COMCEC 35

ANNEXES

Liste des Participants à la quinzième Session du COMCEC.....49

Discours d'ouverture de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC à la séance d'ouverture.....71

Discours de S.E. Dr. Azzedine LARAKI, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique à la séance d'ouverture.....85

Discours de S.E. Dr. Mohammed IMADI, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur de la République arabe syrienne à la séance d'ouverture. 91

Discours de S.E. Ferhad ALIEV, Ministre du Commerce de la République d'Azerbaïdjan à la séance d'ouverture.....99

Discours de S.E. Bello Bouba MAIGARI, Ministre d'Etat chargé du développement commercial et industriel de la République du Cameroun, à la séance d'ouverture.....105

Discours de S.E. Dr. Ahmed Mohamed ALI, Président de la Banque Islamique de Développement à la séance d'ouverture.....109

Ordre du jour de la quinzième Session du COMCEC.....121

Texte de la présentation du Dr. Akın İZMİRLİOGLU, Sous-Secrétaire à l'Organisation de planification d'Etat de la République de Turquie et Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires, sur le "Développement des ressources humaines pour une croissance et un progrès soutenus des Etats membres"'.....125

10 Résolution (1) de la quinzième Session du COMCEC.....131

11. Résolution (2) sur les questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays.....149

12. Discours de S.E. Azzedine LARAKI, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, à la séance de clôture.....171

13. Discours de S.E. Dr. Devlet BAHÇELİ, Ministre d'Etat et Vice-Premier Ministre de la République de Turquie à la séance de clôture.....177

PREMIÈRE PARTIE

RESOLUTIONS DE L'OCI CONSTITUANT LA BASE ET DÉTERMINANT L'ORIENTATION DES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

I

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LA TROISIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET PORTANT CRÉATION DES COMITÉS PERMANENTS DE L'OCI PRÉSIDÉS PAR LES CHEFS D'ÉTAT

Résolution No. 13/3-P(IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaitre à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans;

DECIDE:

I. De créer des Comités Pennanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information;

II. Ces Comités sont chargés de suivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats islamiques dans ces domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet;

III. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique;

IV. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable;

V. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.

II

COMMUNIQUE FINAL DE LA QUATRIEME ..
CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET CONFIANT LA PRÉSIDENCE
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE A S.E.M. KENAN EVREN,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

Communiqué Final No. IS/4-84/E/DEC

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Turquie, la présidence du Comité Permanent de la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 15, paragraphe 40)

III

RESOLUTION NO 27/8-E (İS)
SUR
LES ACTIVITES MENEES SOUS LES AUSPICES,
DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION
ECONOMIQUE ET COMMERCIALE (COMCEC)

La huitième session de la Conférence islamique au Sommet (Session de la dignité, du dialogue et de la participation), tenue à Téhéran, République Islamique d'Iran, du 9 au 11 Chaabane 1418 H (9-11 décembre 1997);

Rappelant la résolution 2/6 E (JS) de la sixième Conférence islamique au Sommet, tenue à Dakar, République du Sénégal, du 9 au 11 décembre, sur les activités du COMCEC, chargeant cette institution de formuler de nouvelles stratégies pour le renforcement du Plan d'Action visant à promouvoir la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI et d'entreprendre une action appropriée en vue de la mise en application du Plan;

Rappelant la résolution No 8/7-EQIS) de la septième Conférence islamique au Sommet tenue à Casablanca (Royaume du Maroc) du 11 au 13 Rajab 1415 H (13-15 décembre 1994) entérinant la Stratégie et le Plan d'Action afin de renforcer la coopération économique et commerciale entre les pays islamiques;

Rappelant la résolution 24/24-E adoptée par la vingt-quatrième session de la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères;

Rappelant les résolutions adoptées par les réunions tenues à un niveau ministériel dans différents domaines de la coopération, sous les auspices du COMCEC;

Rappelant aussi les résolutions adoptées par les treize sessions précédentes du COMCEC pour engager une action effective dans le domaine de la coopération économique entre les Etats membres, en particulier dans le domaine du commerce;

Rappelant en outre les délibérations du Sommet Mondial sur l'Alimentation réuni à Rome du 13 au 17 novembre 1996, et considérant l'importance cruciale pour la survie du genre humain et le bien être des peuples de la Oummah islamique, des principes et engagements énoncés dans la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire du monde et le Plan d'Action du Sommet Mondial sur l'alimentation;

Notant également avec appréciation les efforts du Secrétariat général, des organes subsidiaires et des institutions affiliées et spécialisées de l'OCï opérant dans le domaine de l'économie et du commerce pour mettre en oeuvre les résolutions du COMCEC et soulignant le rôle primordial joué par le Centre d'Ankara dans l'élaboration du Nouveau Plan d'Action;

Reconnaissant l'importance que revêtent, pour les Etats membres, les nouvelles données économiques qui s'affirment au niveau mondial, et notamment l'émergence d'ensembles économiques régionaux, la signature des Accords de l'Uruguay Round, et la création de l'Organisation mondiale du commerce et les accords qui en découlent, à savoir "l'Accord sur la Technologie de l'information" et "le Pacte des Télécommunications";

Notant avec appréciation que, depuis sa onzième session, le COMCEC est devenue une plate-forme pennettant aux ministres de l'économie d'échanger des points de vue sur les questions économiques mondiales de l'heure, et que les thèmes "Implications de l'Uruguay Round et négociations commerciales, multilatérales sur le commerce extérieur des Etats membres", "Expérience des pays membres en matière de privatisation" et "Conséquences des groupements économiques régionaux, notamment l'Union européenne, sur les économies des Etats membres" ont été respectivement les thèmes des séances d'échange de vues au cours des onzième, douzième et treizième sessions du COMCEC;

Avant pris note des recommandations de la vingtième session de la Commission islamique pour les Affaires économique, culturelles et sociales;

1. EXPRIME SA SATISFACTION du fait que la Banque islamique de développement a organisé avec succès une réunion de coordination entre les Etats membres pour leur permettre de se concerter de mieux se préparer à la réunion ministérielle de l'OMC, tenue à Singapour du 9 au 13 décembre 1996, et adopter une position commune sur les questions figurant à l'ordre du jour de cette réunion, conformément à la décision de la 12ème session du COMCEC

2. EXPRIME SON APPRECIATION quant aux programmes d'assistance technique de la Banque de développment pour aider les Etats membres qui sont déjà membres de l'OMC, ou en voie de le devenir, et le rôle de la Banque dans l'organisation de réunions de consultation entre les Etats membres ainsi que de séminaires et d'ateliers à cette fin.

3. NOTE AVEC APPRECIATION que la stratégie de coopération économique et commerciale adoptée par le COMCEC favorise la coopération entre les sous-groupes d'Etats membres et se fonde sur des principes mettant l'accent sur le rôle du secteur privé, la libéralisation économique, l'intégration à l'économie mondiale et l'inviolabilité des structures économiques, politiques, juridiques et constitutionnelles et des engagements internationaux des Etats membres.

4. NOTE EGALEMENT AVEC APRECIATION que le nouveau Plan d'Action constitute un document de politique générale souple et susceptible d'être amélioré lors de son exécution, conformément aux dispositions prévues dans le chapitre qui y est consacré au suivi et a la mise en oeuvre.

5. APPRECIE les efforts consentis par la Chambre islamique de commerce et d'industrie, à travers l'organisation de réunions du secteur privé, conformément aux décisions du COMCEC relatives à la mise en oeuvre effective du Plan d'Action.

6. APPRECIE également les efforts consentis par la République islamique du Pakistan en vue de l'organisation, du 27 au 29 octobre 1997, de la quatrième réunion du Secteur privé à Karachi.

7. SE FELICITE de l'offre **par la République du Liban d'accueillir la** 7ème Foire commerciale islamique en **1998 et de celle de l'Etat** des Emirats arabes unis d'en abriter la 8ème **édition en l'an 2000.**

8. SOULIGNE la nécessité de **mettre** en **oeuvre d'urgence le nouveau** Plan **d'action** en vue **de renforcer la coopération économique et** commerciale entre les Etats membres de l'OCI conformément aux principes et modalités définis par la Stratégie et aux procédures arrêtées dans le chapitre de cette Stratégie sur le suivi **et** la mise **en** oeuvre.

9. DEMANDE aux Etats membres de prendre les mesures appropriées, y compris les efforts nécessaires de coopération, de coordination et de consultation entre eux, afin de mener une action pour obtenir le soutien économique et technique possible des pays développés, des organisations et institutions financières internationales concernées, en vue d'accroitre leur capacité de production alimentaire, afin de réaliser leur sécurité alimentaire nationale et d'améliorer **le** pouvoir d'achat de leurs populations.

10. INVITE les Etats membres à abriter les réunions sectorielles dans les domaines de coopération figurant dans le Plan d'action.

11. SE FELICITE de i'offre de la République arabe d'Egypte d'abriter deux réunions sectorielles de Groupes d'Experts, l'une sur "Les transport et les communications", et l'autre sur "Le développement alimentaire, agricole et rural'", stipulées dans le Pian d'action.

12. NOTE AVEC APPRECIATION que la République de Turquie **a** abrité la réunion sectorielle du Groupe d'experts sur le thème "Monnaie, Finances et Flux de capitaux"., tenue à Istanbul, du 1 er au 3 septembre 1997.

13. NOTE AVEC APPRECIATION que la République islamique du Pakistan a abrité une réunion sectorielle sur le commerce extérieur, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action tenue à Karachi, du 24 au 15 octobre 1997.

14. EXPRIME ses remerciements à la République Islamique d'Iran pour avoir abrité la 3ème Conférence islamique des ministres des postes et télécommunications du 11 au 18 juillet 1996 et LANCE UN APPEL

au Comité de suivi pour qu'il assure le suivi de l'application des résolutions pertinentes et de la Déclaration de Téhéran.

15. INVITE la BID à apporter un soutien actif à la mise en oeuvre urgente et effective du Plan d'action.

16. ACCUEILLE FAVORABLEMENT l'organisation d'un séminaire international sur la '"Mise en valeur des ressources humaines en vue de la croissance économique soutenue et l'allégement de la pauvreté dans les Etats membres de l'OCI" sous les auspices de l'Institut islamique de technologie (HT) en collaboration avec le gouvernement du Bangladesh, en septembre 1998, à Dakha.

17. SE FELICITE également de ce que la République du Sénégal ait abrité, en coopération avec la BID et le Bureau de coordination du COMCEC, un atelier destiné à sensibiliser les Etats membres africains au Plan d'Action, et recommande la tenue de tels séminaires dans d'autres régions et sous-régions des Etats membres.

18. RECONNAIT que les échanges de vues, au cours des sessions annuelles du COMCEC, devraient servir à coordonner les positions des Etats membres sur les questions économiques mondiales majeures.

19. PREND NOTRE avec appréciation de l'offre de la République Gabonaise d'organiser en février 1998, un séminaire sous-régional pour les Etats membres d'Afrique de l'Est et de l'Ouest et d'Afrique centrale sur le rôle de la BID dans la promotion du secteur privé on collaboration avec la BID et les autres institutions concernées de l'OCI.

20. SE FELICITE de l'offre de la République du Burkina Faso d'organiser en 1998 un atelier sur l'industrie pour les Etats membres d'Afrique de l'Est et de l'Ouest et d'Afrique Centrale, en collaboration avec la BID et les autres institutions concernées de l'OCI.

21. NOTE AVEC APPRECIATION l'offre du Gouvernement de la République de Turquie d'accueillir une réunion du Groupe d'experts dans le domaine de la technologie et de la coopération technique en mai 1998.

22. PREND NOTE avec appréciation de l'offre du Gouvernement de la République d'Indonésie d'accueillir une Conférence ministérielle sur le Tourisme précédée d'une réunion du Groupe d'Experts at-hoc, dans le cadre du COMCEC et du Plan d'Action.

23. PREND NOTE avec appréciation de l'offre de la République islamique d'Iran d'accueillir en 1998 une réunion du Groupe d'experts sur la santé et autres questions sanitaires, suivie par une Conférence ministérielle ur le même thème.

24. DEMANDE au Secrétaire général de suivre la mise en oeuvre des résolutions adoptées par le COMCEC et de continuer à apporter à ce Comité toute l'assistance nécessaire à la réussite de sa mission et d'en faire rapport à la prochaine Conférence islamique au Sommet.

DEUXIÈME PARTIE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET RAPPORT DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE EXAMINÉS ET/OU PRÉSENTÉS À LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

Original : Anglais

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE
EXAMINÉS ET/OU PRÉSENTÉS
À LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

		Cote du document
1.	Projet du programme de la quinzième session du COMCEC	OIC/COMCEC/15-99/DA
2.	Rapport de base du Secrétariat général de l'OCI	OIC/COMCEC/15-99/D(l)
3.	Rapport économique annuel sur les pays de l'OCI-1999	OIC/COMCEC/15-99/D(5)
4.	Rapport annuel sur le commerce intra-islamique (Résumé)	OIC/COMCEC/15-99/D(13)
5.	Rapport du Comité de suivi	OIC/COMCEC-FC/15-99/REP
6.	Examen de la mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI	OIC/COMCEC/15-99/D(2)
7.	Promotion du commerce entre les Etats membres de l'OCI et de la BID pour préparer Oummah au 21 ème siècle	OIC/COMCEC/15-99/D(9)
8.	Rapport de suivi sur l'Organisation mondiale du commerce	OIC/COMCEC/15-99/D(3)
9.	Développement récents dans le cadre de FOMC: Un nouveau-cycle de négociations	OIC/COMCEC/15-99/D(6)
10.	Questions relatives aux activités de l'Organisation mondiale du commerce	OIC/COMCEC/15-99/D(10)

		Cote du document
11.	Rapport d'activités sur l'assistance technique de la BID pour les questions liées à l'organisation mondiale du commerce	OIC/COMCEC/15-99/D(16)
	Rapport de la 6ème Réunion du secteur privé pour la promotion du commerce et des projets conjoints d'investissement dans les pays islamiques	OIC/COMCEC/15-99/D(11)
13.	Rapport final de Séminaire international sur l'échange de vues portant sur le "'Développement des ressources humaines pour une croissance économique et un progrès soutenus dans les Etats membres".....	
14.	Nouvelles tendances dans le développement des ressources humaines dans le domaine du commerce international.....	OIC/COMCEC/15-99/D(12)
15.	Questions liées à l'assistance économique à certains pays islamiques.	OlC/COMCEC/15-99/D(4)
	Implications initiales de la mise en circulation de l'Euro sur les économies de l'OCI. (Présenté par le SESRTCIC)..	OIC/COMCEC/15-99/D(7)
17.	Impact des tendances à la régionalisation sur les pays de l'OCI (Présenté par le CIDC)	OIC/COMCEC/15-99/D(8)
18.	Rapport annuel sur le commerce intra-islamique, Présenté par le CIDC.....	OIC/COMCEC/15-99/D(13)
19.	Impact de l'Euro sur les Etats membres de l'OCI.....	OIC/COMCEC/15-99/D(14)

20. Bref rapport sur les activités de la Chambre islamique présenté à la 15ème session du COMCEC. . . . . .OIC/COMCEC/15-99/D(l5)

21. Rapport du séminaire international sur le développement des ressources humaines pour une croissance économique soutenue, l'allégement de la pauvreté et le progrès dans les Etats membres de l'CCI. Présenté par l'IIT... OIC/COMCEC/15-99/D(l8)

22. Impact de l'Euro sur les Etats membres de l'OCI. Présenté par la *BID*.....OIC/COMCEC/15-99/D(19)

23. Rapports nationaux sur le "Développement des ressources humaines pour une croissance économique et un progrès soutenus dans les Etats membres" présentés par les pays suivants:

- Turquie
- Arabie Saoudite
- Cameroun
- Jordanie
- Pakistan
- Bahrein
- Mali

RAPPORT DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

01C/C0MCEC/15-99/REP

RAPPORT
DE LA QUINZIÈME SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

OIC/COMCEC/15-99/REP

Original : Anglais

RAPPORT
DE LA QUINZIÈME SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE **L'ORGANISATION**
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

(Istanbul, 4 - 7 novembre 1999)

1. La quinzième Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC) s'est tenue à Istanbul les 6 et 7 novembre 1999. La session était précédée par une réunion des Hauts Fonctionnaires les 4 et 5 novembre, sous la présidence du S.E. le Dr. Akın ÎZMİRLİOĞLU, Sous-secrétaire à l'Organisation du planification d'Etat de la République de Turquie pour examiner les points de l'ordre de jour et préparer les projets de résolution.

2. Ont participé à la réunion les représentants des États membres suivants de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI):

1. République d'Albanie
2. République algérienne démocratique populaire
3. République d'Azerbaidjan
4. État du Bahrein
5. République populaire du Bangladesh
6. République du Bénin
7. Negara Brunei Darussalam
8. Burkina Faso
9. République du Cameroun
10. République arabe d'Egypte
11. République de Guinée
12. République d'Indonésie

13. République islamique d'Iran
14. République d'Irak
15. République du Liban
16. Jaraahiriya arabe libyenne populaire et socialiste
17. Royaume hachémite de Jordanie
18. République du Kazakhistan
19. ÉtatduKoweit
20. République du Kyrgyz
21. Malaisie
22. République du Mali
23. République du Mauritanie
24. Royaume du Maroc
25. République fédérale du Nigeria
26. Sultanat d'Oman
27. République islamique du Pakistan
28. État de Palestine
29. État du Qatar
30. Royaume d'Arabie Saoudite
31. République du Sénégal
32. République du Soudan
33. République Arabe Syrienne
34. République du Togo
35. République Tunisienne
36. République de Turquie
37. République du Turkménistan
38. République d'Ouganda
39. État des Émirats Arabes Unis
40. République d'Ouzbékistan
4L République du Yémen

La République turque de Chypre du Nord et la Bosnie-Herzégovine, ont également pris part à la Session en qualité d'observateur et la République de Macédoine en qualité d'invité.

3. Ont également pris part à la Réunion des représentants du Secrétariat général de l'OCI et des institutions subsidaires, affiliées et spécialisées suivantes de l'OCI:

1- Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (CRSESFPI)

2- Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC)

3- Institut islamique de technologie (HT)

4- Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la **culture** (IRCICA)

5- Banque islamique de développement (BID)

6- Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIAICE)

7- Chambre islamique de commerce et d'industrie (CIO)

4. Assistaient également à la session les représentants des organisations internationales suivantes:

1- Commission économique du Conseil de coopération du Golfe (CCG)
2- Organisation de coopération économique (OCE)
3- Fédération des consultants des pays islamiques (FCPI)

(Une copie de la liste des participants à la quinzième Session du COMCEC figure en Annexe **1).**

Séance d'ouverture

5. La cérémonie d'ouverture de la quinzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

6. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, S.E. Süleyman DEMIREL a exprimé ses remerciements et son appréciation aux Etats membres, au Secrétariat général de l'OCI et aux institutions de l'OCI pour le vif intérêt qu'ils portent aux activités du COMCEC et pour leur contribution précieuse. S.E. DEMIREL a également exprimé ses remerciements et son appréciation aux pays membres pour la solidarité et la sollicitude dont ils ont fait preuve à l'égard de la Turquie récemment frappée par le pire tremblement du terre qu'elle ait jamais connu. Tout en soulignant l'importance de la coopération économique entre les Etats membres comme meilleur moyen de relever les défis qui interpelleront la communauté de l'OCI au XXIème siècle, le Président DEMİREL a indiqué qu'il est nécessaire que les décisions du COMCEC soient reflétées dans le forum récemment créé des G-20.

(Le texte du discours d'ouverture de S.E. Süleyman DEMIREL figure en Annexe 2).

7. S.E. Azzeddine LARAKI, Secrétaire général de l'OCI, s'est également adressé à la Session. Dans son message, S.E. Azeddine LARAKI a exprimé ses profonds remerciements et sa considération à S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC et au gouvernement de la République de Turquie pour le vif intérêt qu'ils accordent à la promotion de la coopération économique entre les États membres de l'OCI et pour leurs sages directives.

(Le texte du message de S.E. Azeddine LARAKI figure en Annexe 3).

8. Les Chefs de délégation de la République arabe syrienne, de la République d'Azerbaidjan et de la République du Cameroun ont prononcé des discours respectivement au nom des groupes arabe, asiatique et africain d'Etats membres de l'OCI. Dans leurs interventions, ils ont explimé leur profonde compassion au peuple turc pour le tremblement de terre dévastateur qui a ravagé la région de Marmara en août dernier causant d'énormes souffrances humaines et des dégâts matériels considérables. Après avoir exprimé leurs remerciements et leur appréciation à S.E. Süleyman DEMİREL pour ses sages directives en tant que Président du COMCEC, les Chefs de délégation ont évoqué les crises qu'a traversé l'économie mondiale ainsi que les problèmes que rencontrent les Etats membres et appelé à des modes de coopération plus efficaces. Les Chefs de délégation se sont félicités des progrès accomplis par le COMCEC dans le domaine de la coopération économique entre les Etats membres. Ils ont remercié le Président, le Gouvernement et le peuple turc pour leur appui soutenu à la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI ainsi que pour leur accueil chaleureux et les excellentes dispositions prises en vue de la réunion.

(Les textes des discours prononcés au nom des Etats membres arabes, asiatiques et africains figurent en Annexes 4, 5 et 6 respectivement.)

9. Dans son discours prononcé à la cérémonie d'ouverture, S.E. Ahmed Mohammed ALI, Président de la Banque islamique de Développement, a exposé les activités de la BID et mis l'accent sur les progrès réalisés par la Banque dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été assignées par le COMCEC.

(Le texte du discours du Président de la BID figure en Annexe 7.)

10. Après la cérémonie d'ouverture, S.E. Süleyman DEMİREL a reçu les Chefs de délégation.

Séance de travail ministérielle

11. La Séance de travail ministérielle de la quinzième session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Dr. Devlet BAHÇELİ, Ministre d'Etat et Vice-Premier Ministre de la République de Turquie.

12. Les Ministres ont adopté le projet d'ordre du jour de la quinzième session du COMCEC et décidé d'examiner le point 7 de l'ordre du jour relatif à l'échange de vues sur le "Développement des ressources humaines pour la croissance économique et le progrès soutenus dans les Etats membres".

(L'ordre du jour de la quinzième Session du COMCEC figure en Annexe 8.)

13. S.E. Dr. Akın ÎZMİRLİOGLU, Sous-Secrétaire à l'Organisation de Planification d'Etat de la République de Turquie et Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires a résumé les conclusions des délibérations des Hauts Fonctionnaires sur le thème "Développement des ressources humaines pour la croissance économique et le progrès soutenus dans les Etats membres."

(Le texte de l'exposé du Président des la Réunion des Hauts Fonctionnaires figure en Annexe 9.)

14. Les Chefs de délégation de la République de Turquie, de la République d'Azerbaïdjan, de la République d'Ouganda, de la République de Soudan, des Emirats arabes unis, de la République du Togo, du Royaume du Maroc, de la République islamique d'Iran, du Royaume hachémite de Jordanie, de la République islamique du Pakistan, de l'Etat du Bahrein, de la République fédérale du Nigeria, de la République d'Indonésie et du Sultanat d'Oman ont ensuite présenté leurs rapports nationaux sur le "Développement des ressources humaines pour la croissance économique et le progrès soutenus dans les Etats membres."

(Les rapports nationaux soumis par écrit sont disponibles séparément.)

15. Les Ministres ont ensuite adopté la Résolution OIC/COMCEC/15-99/RES(l) et la Résolution OIC/COMCEC/15-99/RES(2).

(La résolution OIC/COMCEC/15-99/RES(l) et la résolution OIC/COMCEC/15-99/RES(2) figurent respectivement en Annexes 10 et 11.)

16. La Session ministérielle a été suivie d'un symposium organisé dans le cadre des célébrations du 25ème anniversaire de la création de la Banque islamique de Développement. Le programme et les documents du symposium sont disponibles séparément.

Séance de Clôture

17. La séance de clôture de la quinzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Dr. Devlet BAHÇELİ, Ministre d'Etat et Vice Premier Ministre de la République de Turquie.

18. S.E. l'Ambassadeur Karamatullah Khan GHORI, chef de la délégation de la République islamique du Pakistan et rapporteur de la réunion a exposé un ensemble de résolutions adoptées à la séance ministérielle.

19. Au cours d'une cérémonie spéciale organisée à la séance de clôture, les statuts de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (INMPI) ont été signés par la République de Turquie, la République Arabe Syrienne et l'Etat de Palestine.

20. Dans son discours, S.E. Azeddine LARAKI, Secrétaire Général de l'OCI, a souligné l'importance des résultats auxquels a abouti la quinzième session du COMCEC et s'est félicité du vif intérêt et des sages directives de S.E. Süleyman DEMİREL et du Gouvernement de Turquie pour la promotion de la coopération économique entre les Etats membres. S.E. LARAKI a assuré la réunion de l'entière coopération du Secrétariat général dans le suivi et la mise en oeuvre des décisions prises par la quinzième session du COMCEC.

(Le texte du Secrétaire général de l'OCI figure en Annexe 12.)

21. Dans leurs allocutions les chefs des délégations de la République arabe syrienne et de la République populaire du Bangladesh ont exprimé leur profonde appréciation des résultats significatifs auxquels a abouti la session, des sages directives du Président Süleyman DEMİREL et du vif intérêt qu'il accorde à la réalisation des objectifs de coopération économique de l'OCI. Ils ont exprimé leurs vifs remerciment à S.E. Devlet BAHÇELİ, Ministre d'Etat et Vice Premier-Ministre de la République de Turquie pour la compétence avec laquelle il a présidé les travaux de la réunion. Les chefs de délégations ont exprimé leurs remerciements et leur gratitude à S.E. l'Ambassadeur Karamatullah Khan GHORI, chef de la délégation de la République Islamique du Pakistan et rapporteur de la réunion, pour la préparation du rapport et des résolutions. Ils ont également exprimé leurs remerciements au Secrétariat Général ainsi qu'aux organes subsidiaires et aux institutions affiliées et spécialisées de l'OCI pour leur précieuse contribution au cours de la Réunion.

22. Dans son discours de clôture, S.E. Dr. Devlet BAHÇELİ, Ministre d'Etat et Vice-Premier Ministre de la République de Turquie, a exprimé ses remerciements et son appréciation aux délégations, au Secrétariat général et aux institutions concernées de l'OCI ainsi qu'aux représentants des autres organisations internationales pour leurs efforts louables et leur contribution positive aux travaux du Comité permanent. S.E. BAHÇELİ a souligné la grande portée des décisions prises à la session, et a exprimé ses remerciements au personnel d'appui et aux interprètes pour leurs efforts dévoués qui ont contribué au succès de la réunion et souhaité aux participants un bon voyage de retour.

(Le texte du discours de clôture de S.E. BAHÇELİ figure en Annexe 13.)

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS
À LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

Original : Anglais

LISTE DES PARTICIPANTS
A LA QUINZIEME SESSION
DU COMCEC

(Istanbul, 4 - 7 Novembre 1999)

A. MEMBER STATES OF THE OIC

REPUBLIC OF ALBANIA

- MR. ADRIAN MARA
  Chief of Multilatéral Department, Economic Coopération Directorate, Ministry of Foreign Affairs

- Ms. QAMILE SHEHI
  Specialist, Régional Department, Ministry of Foreign Affairs

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

- H.E. RABAH HADID
  Ambassador of Algeria to Turkey and Azerbaijan

- Mr. MESSAOUD MEHILA
  Counsellor, Head of the Economic and Trade section of the Embassy of Algeria in Turkey

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- H.E. FARHAD ALIEV
  Minister of Commerce

- H.E. OKTAY HAGVERDIYEV
  Deputy Minister of Economy

- Mr. ELMAN ARASLI
  Ambassador of Azerbaijan to Saudi Arabia

- Mr. GISMAT GOZALOV
  Vice-Consul

STATE OF BAHRAIN

- Mr. KARIM AL-SHAKAR
  Director, International Directorate of Ministry of Foreign Affairs

- Mr. KHALID AL-KHALIFA
  First Secretary, Ministry of Foreign Affairs

PEOPLE'S REPUBLIC OF BANGLADESH

- H.E. SAYED ALAMGIR FARROUK CHOWDHURY
  Secretary, Ministry of Commerce

- H.E. NAZIMULLAH CHOWDHURY
  Ambassador of Bangladesh to Turkey

REPUBLIC OF BENIN

- Mr. BAKO BOUKARI
  Chief of International and Interafrican Organisations Department, Ministry of Foreign Affairs

NEGARA BRUNEI DARUSSALAM

- H.E. DATO PADUKA HAJI ALI BİN HAJI HASSAN
  Ambassador of Brunei in Cairo

- Mr. HAJI KAMIŞ BİN HAJI ALI
  Brunei Embassy in Cairo

BURKINA FASO

- H.E. OUMAR DIAWARA
  Ambassador of Burkina Faso to Riyadh

- Mr. MOUSSA NEBIE
  Director of the International Coopération

- Ms. CLAIRE MARIE KABORE
  Directorate of International Coopération

REPUBLIC OF CAMEROON

- H.E. BELLO BOUBA MA1GARI
  Minister of State in Charge of Commercial and Industrial Development

- H.E. ISMAILA MOUCHILI NJI MFOUAYO
  Ambassador of Cameroon to Egypt

- H.E. MOHAMADOU LABARANG
  Ambassador of Cameroon to Riyadh

- Ms. HAMAN ADAMA
  Expert in OIC,Deputy Director General of (Crédit Foncier)

- MR. MOHAMADAOU TALBA
  General Inspector, Ministry of Industry and Commercial Development

- Mr. ABANCHIME LIMANGANA
  Represant of the Ministry of External Relations

- Mr. HAMAN DJODA MAHMOUDOU
  Président of National Committee of CICI

- Mr. BALA AMOUGOU
  Financial Manager of the Crédit Foncier du Cameroun

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

- H.E. MOHAMED FATHY EL SHAZLY
  Ambassador of Egypt to Turkey

- H.E MOHAMED EZZELDIN ABDEL MONEIM
  Deputy Assistant of the Egyptian Foreign Minister

- Mr. AHMED ELGWILY
  Counsellor, Head of the Egyptian Commercial Office in Istanbul

- Mr. KHALED RADI
  Consul

- Mr. AHMED IBRAHIM
  Consul (Commercial Affairs)

- Mr. FARID KAMAL
  Consul

REPUBLIC OF GUINEA

- H.E. MADIKABA CAMARA
  Minister of Commerce, Industry and Small/Medium size Industries

- Mr. MAMADI KONATE
  Counseiller, Ministry of Economy and Finance

- Ms. SOW FALLY KESSO BAH
  Directorate of Economie Relations, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. ANSOUMANE BERETE
  Directorate of National Commerce, Ministry of Commerce and Industry

REPUBLIC OF INDONESIA

- Mr. M. DIN SYAMSUDDIN
  Director Generale, Ministry of Manpower

- H.E. JACKY DJUMANTARA WAHYU
  Ambassador of Indonesia to Turkey

- Ms. ADIYATWIDI ADIWOSO
  Director, Economie Relations among Developing Countries, Ministry of Foreign Affairs

- Ms. NINIEK NAR YATI SISWOJO
  First Secretary, Embassy of Indonesia in Ankara

- Ms. HENDY SULISTIYOWATI
  Manager, Foreign Relations Officer, Bank of Indonesia

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

- Mr. ALIREZA EGHLIM
  Diplomat, Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF IRAQ

- H.E. HIKMAT IBRAHIM AL-AZZAWI
  Deputy Prime Minister and Minister of Finance

- H.E. FAROK YAHYA HIZAZI
  Ambassador of Iraq to Turkey

- Mr. RASHEED M. M. AWWAD
  Counsellor of Iraqi Embassy in Ankara

- Mr. ABDULSALAM AL-KAISY
  Director of International Organization, Ministry of Trade

THE HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN

- H.E.Dr. JAMAL SALAH
  Secretary General of the Ministry of Planning

- H.E. Dr. MUSA BRAYZAT
  Ambassador of Jordan to Turkey

- Mr. HANI ABU EL-GHANAM
  Director, Ministry of Planning

REPUBLIC OF KAZAKHSTAN

- H.E. KAIRAT SARYBAY
  Ambassador of Kazakhstan to Turkey

- Mr. BERIK SADYKOV
  Counsellor of Kazakhstan to Turkey

- Mr. KANAT TUMIŞ
  Counsolate of Kazakhıstan in Istanbul

- Mr. CENGIZHAN AYAPOV
  Counsolate of Kazakhıstan in Istanbul

STATE OF KUWAIT

- H.E. SHEIKH AHMED ABDULLAH AL-AHMED AL-SABAH
  Minister of Finance and Minister of Communication

- Mr. ABDULWAHAB AL-SAQER
  Charge D' Affairs, Kuwait Embassy

- Mr. MUSTAPHA AL-SHEMALI
  Assistant Undersecretary for Economie Affaires,
  Ministry of Finance

- Mr. ISHAQ ABDULGANI ABDULKARIM
  Director of International Economie Coopération Department,
  Ministry of Finance

- Mr. KHALED AL-RUWAIH
  Director, Minister's Office, Ministry of Finance

- Mr. SAAD AL-RASHIDI
  Economie Researcher, Ministry of Finance

KYRGYZ REPUBLIC

- H.E. M. ŞERİMKULOV
  Ambassador of Kyrgyzstan to Turkey

- Mr. D. SARBAGIŞEVA
  Counsol General in Istanbul

- Mr. T. KUŞÇUBEKOV
  Counsellor in Ankara

REPUBLIC OF LEBANON

- H.E. GEORGES SIAM
  Ambassador of Republic of Lebanon to Turkey

- Ms. LEILA CHEHAB
  Counsol General in Istanbul

SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

- Mr. FAUZI FATHULLAH EL-MUGASSABI
  Chairman, General Popular Committee of Economy and Trade

- Mr. FATHI AHMED SULEIMAN
  General Popular Committee of Economy and Trade

- Mr. MANSOUR ERHUMA EL-SHABANI
  General Popular Committee of Foreign Affairs and International Coopération

MALAYSIA

- H.E. ABDUL JALIL HARON
  Ambassador of Malaysia to Turkey

- Mr. RAMLAN KIMIN
  Counsellor, Embassy of Malaysia, Ankara

REPUBLIC OF MALI

- Ms. GUISSE MAI-MOUNA DIALL
  Deputy Undersecretary, Ministry of Foreign Affairs

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA

- Mr. MOHAMEDOU OULD SIDI-BRAHIM
  Deputy Director General, Ministry of Economie Affairs and Development

- Mr. BA-ABDERRAHMANE
  Deputy Director General, Ministry of Foreign Affairs and Coopération

KINGDOM OF MOROCCO

- H.E. ABDESLAM ZENINED
  Minister in Charge of the Maghreb Affairs, Arab and Islamic Countries

- H.E. MOHAMMED CHERTI
  Ambassador of Morocco to Turkey

- Ms. LATIFA AZZAM
  Counsellor, Ministry of Foreign Affairs

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

- Mr.Y. LAWAL
  Charge D'Affaires, Embassy of Nigeria in Riyadh

- Mr. H. JEGA
  Charge D'Affaires, Embassy of Nigeria in Tehran

- Mr. U.A. NATA'ALA
  Embassy of Nigeria in Tehran

- Mr. S.O. OLANIYAN
  Embassy of Nigeria in Riyadh

SULTANATE OF OMAN

- H.E. SHEIKH ABDULMALIK BİN ABDULLAH BİN ZAHİR AL-HINAJ
  Undersecretary for Economie Affairs, Ministry of National Economy

- H.E. MOHAMMED BIN NASSER AL-WOHAIBI
  Ambassador of Sultanate of Oman to Turkey

- Mr. MOHAMMED BİN YAHYA AL-SHABIBI
  Director, Ministry of National Economy

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- H.E. KARAMATULLAH KHAN GHORI
  Ambassador of Pakistan to Turkey

- Mr. SOHAIL ITTEHAD HUSSAIN
  Minister in Pakistan Embassy

- Mr. NAJEEB KHAWER AWAN
  Consul General of Pakistan in Istanbul

STATE OF PALESTINE

- H.E. FOUAD YASEEN
  Ambassador of Palestine to Turkey

- H.E. ABDEL KARIM AL KHATIB
  The Embassy delegate to İstanbul

STATE OF QATAR

- H.E. YOUSEF HUSSAIN KAMAL
  Minister of Finance, Economy and Commerce

- H.E. HASSAN ALI HUSSAIN AL-NFMAH
  Ambassador of Qatar to Turkey

- Mr. ALI HASSAN AL-KHALAF
  Director of Economical Affaires Department,
  Ministry of Finance, Economy and Commerce

- Mr. ABDULLA IBRAHEM AL EMADI
  Director of Management of Fairs, Ministry of Finance, Economy and Commerce

- Mr. AHMED SALEH ALMOHANADI
  Head of International Relations, Ministry of Finance, Economy and Commerce

- Mr. ABDURRAHMAN DASHTY
  Private Secretary of Minister of Finance, Economy and Commerce

- Mr. AHMED KHALIFA AL- BİNALI
  Economie Researcher, Ministry of Finance, Economy and Commerce

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- H.E. Dr. ABDULAZIZ AL-MANA
  Minister of State and Président of Ports Authority

- Mr. AHMED H. OMAIR
  Advisor to Minister of Commerce

- Mr. ABDULLAH BİN ABDULWAHHAP AL-NEFISE
  Director of Arabie and Islamic Trade Relations, Ministry of Commerce

- Mr. HASSAN BIN JABER AL-JAHANI
  Deputy Secretary General, Ministry of Finance and Economy

- Mr. YUSUF BIN IBRAHIM AL-SHAIER
  First Secretary, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. KHALED BIN MOHAMMED AL IL YAN
  Secretary of Ministrer of State

REPUBLIC OF SENEGAL

- H.E. KHALIFA ABABACAR SALL
  Minister of Commerce and Handicraft

- H.E. PAPA ABDOU CISSE
  Ambassador of Senegal in Saudi Arabia and Permanent Représentative to OIC

REPUBLIC OF SUDAN

- H.E. ABDALLA HASAN AHMED
  Minister of International Coopération and Investment

- H.E. HASSAN ADAM OMER
  Ambassador of Sudan to Turkey

- Mr. SIDDIG ABU AGLA
  Member, Ministry of External Relations

- Mr. RAMADAN AHMED HASSAN
  Ministry of External Trade

- Mr. AHMED MALIK AHMED
  Ministry of International Coopération and Investment

- Mr. ESAM ELDIN MARZOUG SAAD

SYRIAN ARAB REPUBLIC

- H.E Dr. MUHAMMED IMADI
  Minister of Economy and Foreign Trade

- Mr. CHEBLI ABOU FAKHR
  Vice Minister of Economy and Foreign Trade

- Dr. MOHAMAD KOUDAYMI
  Consul General

- Mr. ABDULGHANI AFIFI
  Advisor of Minister

- Mr. IBRAHIM ISSA
  General Director of Economie Affairs, Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF TOGO

- H.E ABDOUL HAMID SEGOUN B. TIDJANI - DOURODJAYE
  Minister of Economy, Finance and Privatization

- Mr. KODJO EDEM GOKA
  Researcher, Ministry of Planning and Development

- Mr. BADJAM ALEKY BADJIL1
  Researcher, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. ISSIFOU ALAKA
  Ministry of Economy

REPUBLIC OF TUNISIA

- Mr. HOUC1NE RAHMOUNI
  Director, Multilatéral Coopération in the Ministry of Trade

- Mr. JAMEL TURKI
  Director Assistant of Economie and Commercial Coopération, Ministry of Trade

- Mr. MOHAMED BELMUFTI
  Counsellor of Trade of Tunisia in Istanbul

- Mr. MOHAMMED NAGRA
  General Counsol of Tunisia in Istanbul

- Mr. LOTFI MUSRATI
  Counsol of Tunusia in Istanbul

REPUBLIC OF TURKEY

- H.E. Dr. DEVLET BAHÇELİ
  Minister of State, Deputy Prime Minister

- H.E.Dr. AKIN İZMİRLİOĞLU
  Undersecretary of State Planning Organisation

- Mr. OĞUZ ÖZBİLGİN
  Deputy Secretary General, Président's Office

- Mr. ARİF UĞUR
  Chief Advisor of Président

- H.E. ÜSTÜN DTNÇMEN
  Ambassador, Advisor of Minister of State and Deputy Prime Minister

- H.E. İLHAN YİĞİTBAŞOĞLU
  Ambassador, General Director of Protocol, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. Erhan USTA
  Advisor of Minister of State and Deputy Prime Minister

- Dr. SALİH YILMAZ
  Deputy Director General, Undersecreteriat of Traesury

- Mr. UĞUR DOĞAN
  Head of Department, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. IŞIK ERATAY
  Expert, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. AHMET YAMAN
  Expert, State Planning Organisation

- Mr. SAVAŞ YILDIRIM
  Expert, State Planning Organisation

- Mr. FUAT KASIMCAN
  Expert, Undersecretariat of Foreign Trade

- Mr. İHSAN ÖVÜT
  Expert, Turkish Standards Institution

- Mr. HASAN DEMİRCİ
  Expert, Union of Chambers of Commerce and Exchange of Turkey

REPUBLIC OF TURKMENISTAN

- H.E. NOURMOUKHAMMET KHANAMOV
  Ambassador of Turkménistan to Turkey

- Mr. BATYR BERDYN1YAZOV
  Second Secretary

REPUBLIC OF UGANDA

- H.E. GABRIEL OPIO
  Minister of State for Finance, Planning and Economie Development

- Mr. JOE WILLY HAGUMA
  Principal Finance Officer

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- H.E. SHEIKH FAHIM BIN SULTAN AL-QASSIMI
  Minister of Economy and Trade

- H.E. SALIM RASHID AL-AGRUBI
  Ambassador of United Arab Emirates to Turkey

- H.E YOUSIF ALI ALOSEMI
  Counsellor in Istanbul

- Mr. OMAR AL MOHARRAMI
  Ministry of Economy and Trade

- Mr. YOUSIF AL RIFAE
  Private Secretary of Minister of Economy and Trade

REPUBLIC OF UZBEKISTAN

- H.E. ABDULAKHAT JALILOV
  Ambassador of Uzbekistan to Turkey

- Mr. BAHADIR SHAHBAZOV
  General Counsol

REPUBLIC OF YEMEN

- H.E. ABDULRAHMAN MOHAMED TARMOOM
  Vice Minister of Planning and Development

- Mr. AHMED Y. AL-MODHWAHY
  Director, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. ABDULHAMEED MULHI
  President's Office

- Mr. GAMAL YAQOOB ABDULMAGEED
  Director of OIC in the Ministry of Planning and Development

B. OBSERVERS

BOSNIA HERZEGOVINA

- H.E. BESIM SPAHIC
  Ambassador of Bosnia Herzegovina to Turkey

- Mr. FARUK HADZI BEGIC
  Counsellor

- Mr. EDHEM PASIC
  Chief of Cabinet, Advisor of Ministry of Foreign Trade and Economie Relations

TTJRKISH REPUBLIC OF NORTHERN CYPRUS

- H.E. MEHMET BAYRAM
  Minister of Economy and Finance

- H.E. MEHMET TURGUT
  Undersecretary, Ministry of Economy and Finance

C. GUESTS

REPUBLIC OF MACEDONIA

- Mr. JORDAN PANEV
  Spécial Advisor

- Mr.YOSKO STANKOVIC
  Head of Department, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. HRISTO KOTEVSKI
  Counsellor

P. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

- H.E.Dr. AZEDDINE LARAKI
  Secretary General

- H.E. Ambassador THIERNO NABIKA DIALLO
  Assistant Secretary General for Economic Affairs

- H.E. Ambassador MOT AHAR HOSSAIN
  Director of Economic Affairs

- Mr. BILAL KAMEL SASSO
  Protocol and Public Relations

E. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

STATISTICAL, ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH
AND TRAINING CENTRE FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRTCIC)

- H.E. Ambassador ERDİNÇ ERDÜN
  Director General

- Mr. ABDELRAHMAN ZEINEL ABDIN
  Assistant General Director

- Mr. OKER GÜRLER
  Director of Research Department

- Mr. NABIL DABOUR
  Chief of Social Research Section

THE ISLAMIC CENTER FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)

- Dr. BADRE EDDİNE ALLALI
  Director General

- Mr. ELHASSANE HZ AINE
  Head of Studies and Trainning Department

- Mr. EL HASSANE ELALAOUI
  Head of Information Systems Department

ISLAMIC INSTITUTE OF TECHNOLOGY (HT)

- Prof. Dr. M. ANWAR HOSSAIN
  Director General

- Prof. Dr. KHUSHI MOHAMMAD
  Head of ITS Department

OIC RESEARCH CENTRE FOR ISLAMIC HISTORY, ART AND CULTURE (IRCICA)

- Prof. Dr. Ekmeleddin İHSANOĞLU
  Director General

F. SPECIALIZED ORGANS

THE ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB)

- Dr. AHMAD MOHAMED ALI
  Président

- Dr. MUKHTAR HAMOUR
  Deputy Director, EPSP Department

- Mr. MÜMTAZ MALIK
  WTO Expert, EPSP Department

- Mr. MOHAMEDEN MOHAMED SIDIYA
  Technical Assistant to the Président

THE ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT AND EXPORT CREDIT (ICIEC)

- Mr. THIENDELLA TANOR FALL
  Senior Underwriter

G. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

THE ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY (ICCI)

- Mr. AQEEL AHMAD AL-JASSEM
  Secretary General

- Ms. ATTİYANAWAZISH ALI
  Manager Trade Promotion

H. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS

THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF THE GULF SECRETARIAT GENERAL (GCC)

- Mr. ALI SALEH AL-ATAR
  Director of International Economie Relations Department

ECONOMIC COOPERATION ORGANISATION (ECO)

- Dr. SOHRAB SHAHABI
  Deputy Secretary General

THE FEDERATION OF CONSULTANTS FROM ISLAMIC COUNTRIES (FCIC)

- Mr. HASSAN EL-SHAFIE
  Président

- Mr. ATİLLA KAPRALI
  General Secretary

I. COMCEC COORDINATION OFFICE

General Directorate of Foreign Economic Relations, State Planning Organization of the Republic of Turkey

- Mr. CELAL ARMANGİL
  Director General

- Mr. MUSTAFA ŞİRİN
  Head of Department

- Ms. GÜLBÜN SÜEL
  Executive Secretary

- Mr. FERRUH TIĞLI
  Expert, Coordinator for Documentation

- Mr. EBUBEKİR MEMİŞ
  Expert, Coordinator for Documentation

- Mr. YAKUP KARACA
  Expert, Drafting

- Mr. FATİH ÜNLÜ
  Expert, Drafting

- Mr. SÜLEYMAN ALATA
  Expert, Drafting

- Mr. Orhan ÖZTAŞKIN
  Expert, Protocol and Press Relations

- Mr. NAZIM GÜMÜŞ
  Expert, Protocol Relations

- Ms. HAMİYET ÖZTAŞKIN
  Deputy Documentation Coordinator

- Ms. BİLGE GÜLLÜ
  Expert, List of Participants

- Mr. KEMAL ARSLAN
  Expert, Computer Service

- Ms. MERAL ALPARSLAN
  Assistant Executive Secretary

J. DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL AFFAIRS OF THE STATE PLANNING ORGANIZATION

- Mr. ALİ AYVA
  Head of Department

- Mr. HÜSAMETTİN YILMAZ
  Head of Section

- Ms. MÜKERREM ÖZKILIÇ
  Head of Section

- Mr. YAŞAR GÜL SOY
  Expert

- Mr. MEVLÜT YAŞAR
  Expert

- Mr. SEYİT AMBARKÜTÜK
  Technician

DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original: Turc

DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMİREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables délégués,
Chers invités,

Je voudrais exprimer mon plaisir de me retrouver avec vous une fois de plus à l'occasion de la Quinzième Session du COMCEC. Je souhaite que vos travaux soient bénéfiques au monde islamique et à l'humanité entière.

La session de cette année est la quinzième session du COMCEC et nous ne pouvons qu'être fiers de l'intérêt constant que témoignent les pays frères aux activités du COMCEC et de leur collaboration continue.

Je tiens à exprimer, à cette occasion, mes remerciements au Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence Islamique et à la Banque Islamique de Développement ainsi qu'à toutes les institutions spécialisées, pour le dévouement dont elles font preuve ainsi que pour leur précieuse contribution au COMCEC.

Je voudrais, dès le début de mon discours, remercier vivement les Etats Membres ainsi que la Banque Islamique de Développement pour l'assistance morale et matérielle apportée lors du tremblement de terre qui a frappé notre pays au mois d'août dernier.

Les efforts louables de la communauté internationale et la solidarité dont elle a fait preuve au moment de cette catastrophe, nous font espérer un monde meilleur et plus pacifique au 21eme siècle.

Honorables Invités,

Aujourd'hui, au seuil du nouveau "millénaire", nous nous trouvons à un tournant de l'humanité. Le siècle qui touche à sa fin a été plein de développements importants positifs et négatifs. Le 21ème siècle, appelé siècle de l'information, s'accompagnera certainement d'une prise de conscience de la nécessité de trouver des solutions globales aux questions globales, fussent-elles économiques, universelles ou juridiques. La mondialisation, qui a marqué la dernière période du 20ème siècle, a transformé les relations entre les pays, les économies et les peuples, dans toutes leurs dimensions et les a refaçonnées. Les relations entre les différentes sociétés se multiplient dans tous les domaines, de l'économie à la technologie et de la culture à la politique.

La création de mécanismes de marché visant à accroître l'efficacité économique, l'ouverture des marchés nationaux, le retrait complet de l'Etat de toute les activités économiques et commerciales, ainsi que la part importante occupée par le secteur électronique dans le commerce mondial accéléré le processus de l'intégration mondiale.

D'autre part, les développements révolutionnaires survenus dans les télécommunications ces derniers temps, défient le temps et l'espace, et les frontières entre les pays ne sont plus qu'une simple ligne sur une carte géographique. Il sera difficile pour les pays qui ne respectent pas les règles de la mondialisation de se mettre au diapason et de s'adapter à la concurrence mondiale. Ceci peut être surmonté par une meilleure

préparation au 21ème siècle, ainsi que par une coopération internationale plus intense et par une plus grande solidarité.

L'Organisation de la Conférence Islamique est constituée par des économies nationales très différentes mais nous sommes tous confrontés à des défis assez similaires, puisque nous faisons tous partie d'une même économie mondiale. Nous devons done renforcer notre coopération tout en nous tâchant de nous adapter aux réalités économiques du 21ème siècle.

Pour nous en Turquie, la mondialisation n'est pas une menace, mais au contraire une excellente occasion. Pendant la dernière décennie, la Turquie a déployé beaucoup d'efforts, allant de l'avant dans le renforcement de l'économie de marché et dans l'intégration de son économie avec l'économie mondiale. Les acquis et les expériences de la Turquie pourraient être encourageantes pour les frères du monde islamique.

Honorables délégués,

La crise financière qui s'est produite en Asie en 1997 est un événement qui a alerté l'économie mondiale. Le phénomène qui a débuté comme simple crise économique, s'est aggravé et s'est étendu aux divers secteurs des économies affectées et à d'autres régions du monde. Bien que cette crise n'ait pas donné lieu à une stagnation mondiale, elle a eu de lourdes conséquences économiques et sociales pour les pays en développement dont nos Etats membres font partie.

Les conclusions des études effectuées au niveau international témoignent d'une amélioration importante des conditions financières et économiques globales qui ont marqué les années 1997-98, mais soulignent néanmoins la nécessité d'agir avec prudence.

En ce qui concerne les prévisions de la croissance de l'économie mondiale, ce chiffre s'élève à 3% pour l'année en cours et à 3,5% pour l'année à venir. Ceci pourra aussi accroître la part de marché de nos Etats membres dans le commerce mondial.

La dernière crise a également prouvé que les développements mondiaux touchent de près nos économies nationales et les affectent. Il n'est pas toujours possible de prévoir ces développements et leurs effets et prendre les mesures qui s'imposent.

A cet égard, les Etats membres, tout en prenant les mesures structurelles et d'harmonisation nécessaires, doivent aussi participer activement aux efforts déployés en vue de l'amélioration du système économique et financier international. Dans ce contexte, je suis convaincu que les Etats membres doivent s'employer activement à défendre leurs propres intérêts dans le processus de mise en oeuvre du système de commerce multilatéral adopté lors des négociations de l'Uruguay Round.

Nous apprécions aussi l'assistance que la Banque Islamique de Développement accorde aux Etats membres qui souhaitent adhérer à l'Organisation Mondiale de Commerce.

Un autre progrès de l'économie mondiale important pour nos Etats membres est la création du groupe G-20. Ce nouveau groupe, qui réunit les pays membres du G-7, les 11 économies émergentes et les institutions de Bretton Wood, sera chargé de suivre les développements de l'économie mondiale et de trouver les moyens d'intervenir à temps en cas de crise. Deux de nos Etats membres, la Turquie et l'Arabie Saoudite ont été invités à adhérer à ce groupe. La création de ce groupe nous donne la possibilité d'évaluer à leur juste valeur l'importance de nos Etats membres dans l'économie mondiale et nous offrira la possibilité d'intervenir dans l'économie globale. Nous ferons de notre mieux pour que les idées et les

recommandations formulées aux sessions du COMCEC soient reflétées dans les activités du groupe G-20.

Honorables délégués,

Alors que l'humanité cherche à se rapporter autour de valeurs et d'objectifs communs visant à la paix, la stabilité et la coopération dans le monde, des menaces telles que le terrorisme, le nationalisme ethnique, le racisme, la xénophobie, l'intolérance continuent malheureusement à prévaloir.

Seule une solidarité continue pourra lever les obstacles qui se dressent sur la voie d'un ordre mondial meilleur et équitable.

Je voudrais à cette occasion aborder certains problèmes régionaux de notre partie du monde qui intéressent directement nos pays membres. Le nationalisme agressif dans les Balkans, qui ont été un carrefour géopolitique tout au long de l'histoire, continue vers la fin du 20ème siècle à être le plus grand obstacle à la paix et à la stabilité en Europe.

Le nationalisme agressif basé sur l'épuration ethnique, d'abord en Bosnie-Herzégovine et par la suite au Kosovo, a pu être arrêté grâce à la détermination de la communauté internationale et à son intervention à temps. Comme pour la Bosnie, les pays islamiques frères ont agi pour le Kosovo en parfaite conscience de la responsabilité que leur imposent l'histoire et leur situation géographique et ont, à maintes reprises, exhorté l'opinion publique internationale à une rapide intervention. Lors de ma visite au Kosovo, le 15 octobre 1999, j'ai eu l'occasion de voir de près la situation dans la région. Les Musulmans du Kosovo ont reconnu avec gratitude et enthousiasme l'assistance que leur a fournie la communauté internationale. Je suis convaincu qu'en notre qualité de pays islamiques frères, nous devons mobiliser tous nos moyens pour panser les plaies de nos frères Kosovars et

pour répondre à tous leurs besoins urgents, en particulier celui du logement permanent. A cet égard, il me paraît nécessaire que plus d'efforts soient déployés par l'Organisation de la Conférence Islamique et par la Banque Islamique de Développement. La participation active des pays islamiques à la reconstruction et à la restructuration du Kosovo jouera un rôle important dans l'instauration de la paix et de la stabilité dans le Sud-Est de l'Europe. A cet égard, je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de poursuivre et d'accroître également notre contribution à la restructuration et à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.

Au seuil du 21ème siècle, le développement le plus important qui renforce notre optimisme au sujet de la sécurité et de la stabilité internationales est l'occasion exceptionnelle qui s'offre pour l'instauration d'une paix durable au Moyen Orient. Nous espérons et désirons vivement que ce processus progresse pour inclure également la Syrie et le Liban. L'accord récemment conclu à Shann El Sheikh indique que le processus de paix qui s'était interrompu est de nouveau sur la bonne voie et constitue une étape historique dans la volonté des parties de respecter les termes de tous les accords.

Le plus grand désir de la Turquie est de contribuer à la création d'un climat qui assurera la coexistence de tous les peuples du Moyen Orient, sans discrimination de religion, de langue, de race, ou de nationalité. Il n'est pas possible de revivre l'histoire, mais nous pouvons construire ensemble notre avenir commun. Je suis convaincu que les dirigeants du Moyen Orient seront capables de diffuser un esprit de coopération au lieu d'un message hostile.

La réalisation d'une paix durable dans le Caucase dépend du respect de la légalité internationale. J'invite encore une fois l'Arménie, qui poursuit son occupation sur un cinquième du territoire de l'Azerbaïdjan, à respecter le droit international. L'instauration d'une paix durable et équitable dans le Caucase est le droit le plus légitime de l'Azerbaïdjan. L'histoire inscrira

dans ses pages glorieuses tous ceux qui auront oeuvré avec courage et persévérance pour la paix. Nous soutenons sans retache les mesures positives prises par l'Azerbaïdjan pour assurer la paix. A ce propos, je voudrais souligner encore une fois qu'il est de notre devoir fraternel, en qualité de pays islamiques, de poursuivre notre aide humanitaire à plus d'un million de réfugiés azéris.

Nous devons d'autre part suivre attentivement les événements qui se déroulent dans le nord du Caucase. Ces développements, qui sont une source de profonde préoccupation pour la structure fragile du Caucase, pourraient menacer la paix de la région. La Turquie accorde une grande importance au développement de la démocratie en Russie, à la primauté du droit, au régime libéral et à l'économie de marché, qui sont des facteurs importants de paix, de stabilité et de bien-être en Eurasie. Nous espérons que la Russie sera à même de résoudre tous ses problèmes dans le cadre de la primante du droit et du respect des droits de l'homme.

Nous continuons à accorder notre soutien au Pakistan au sujet du problème du Cachemire. Nous estimons que la solution du problème du Cachemire doit se faire par le dialogue entre le Pakistan et l'Inde et sur la base de la légalité internationale.

Le soutien à la juste cause de la communauté musulmane turque de Chypre doit être maintenu. L'attitude positive de la République turque de Chypre du Nord pour une solution équitable, durable et viable des problèmes de la souveraineté égale des deux communautés de l'île doit être soutenue par les pays islamiques frères. En outre, le développement des relations avec la République Turque de Chypre dans tous les domaines ne fera que renforcer la solidarité au sein du monde islamique.

Nous apprécions profondément l'attitude sage de l'Indonésie visant à une solution rationnelle et basée sur la légalité internationale du problème du Timor oriental.

Honorables délégués,

Au seuil du 21ème siècle, c'est le niveau de développement des ressources humaines qui déterminera la richesse des pays. Dans les années à venir, les revenus des investissements dans le domaine de l'éducation et de la santé seront plus élevés qu'auparavant, puisque l'investissement dans les ressources humaines constitue la clé d'un emploi plus rentable et de la réduction des déséquilibres sociaux et régionaux.

Les statistiques internationales prouvent que la plupart de nos pays sont en-déçà des normes mondiales en ce qui concerne les indicateurs de développement humain dans le domaine de l'éducation et de la santé. Je suis convaincu qu'il nous faut déployer plus d'efforts dans ces domaines qui revêtent une importance vitale, et ceci au niveau national et international.

A cet égard, je considère que le thème: "Développement des ressources humaines dans les Etats membres", qui sera débattu lors de la séance d'échanges de vues, constitue un choix judicieux et significatif. Le facteur "ressources humaines qualifiées" sera primondial au 21ème siècle, siècle de l'information et de la concurrence internationale.

Je suis persuadé que l'échange de vues et d'information contribuera dans une grande mesure à éliminer les obstacles qui entravent le développement des connaissances et des aptitudes de notre population jeune et dynamique et aider à formuler les politiques nécessaires à cette fin.

Honorables délégués

Dans cette période cruciale où les règles et les institutions sont remises en question dans les relations internationales et où l'humanité est en quête de nouvelles approches nous devons, en notre qualité de communauté islamique, être au diapason du reste du monde et participer aussi bien à la définition de nouvelles approches qu'à la recherche des solutions nécessaires.

En notre qualité de membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, forte d'un passé de trente ans, nous sommes tenus de nous pencher attentivement sur les tendances que j'ai mentionnées plus haut et de prendre les mesures nécessaires.

La nouvelle stratégie de coopération économique et le Plan d'Action adoptée en 1994 par le Septième Sommet Islamique qui est le fruit de nos efforts visant à dynamiser la coopération et la solidarité entre nos pays par une, approche nouvelle et adaptée à l'évolution rapide de la scène internationale, constitue un progrès important sur cette voie.

En tant qu'Organisation de la Conférence Islamique et que COMCEC, nous avons créé les structures et les mécanismes institutionnels nécessaires dans le domaine de la coopération économique et commerciale et avons acquis une grande expérience dans ce domaine.

Malgré ces initiatives et l'expérience acquise, la coopération économique et commerciale entre nos pays est bien en-deçà de nos attentes. Face à cette situation, il est nécessaire d'adapter nos efforts de coopération aux conditions actuelles, de revoir certains accords signés dans le passé en vue de les actualiser et de déployer de nouveaux efforts visant à l'instauration d'une coopération et d'une coordination plus efficaces.

Je voudrais à cette occasion exprimer ma satisfaction au sujet de la résolution prise par la Réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'Organisation de la Conférence Islamique, tenue en marge de la 54ème Assemblée Générale des Nations Unies, à New York de tenir une Réunion extraordinaire des Ministres des Affaires Etrangères à Istanbul en Mars 2000. Cette réunion fournira l'occasion de passer en revue les trente années de l'existence de notre organisation et de discuter des problèmes que nous pourrons rencontrer et des opportunités qui s'offriront à nous dans les années à venir. Ces questions, à mon avis, sont d'une grande importance.

Je suis convaincu que nos Etats membres seront nombreux à participer à cette réunion extraordinaire que la Turquie aura l'honneur d'accueillir à Istanbul et qu'ils y contribueront largement. J'estime que cette réunion nous fournira l'occasion de faire le bilan de la coopération économique entre nos pays et d'évaluer à nouveau nos stratégies pour l'avenir.

Honorables délégués,

Au niveau international, les relations économiques et politiques dépendront à l'avenir des groupements régionaux. Les pays qui ne feront pas partie de ces groupements seront marginalisés.

La nouvelle ère qui se dessine à l'horizon des relations internationales exige une coopération économique encore plus étroite entre nos pays, liés par un patrimoine historique, spirituel, et culturel commun et par des attaches fraternelles. La Turquie croit fermement que la coopération régionale constitue la clé de la paix, de la stabilité et du bien-être au niveau mondial.

A cet égard, le COMCEC constitue un jalon important sur la voie du développement de la coopération économique et commerciale entre nos pays. Malgré les problèmes auxquels nous sommes confrontés, l'avenir est

riche en espoirs et en opportunités. Je suis convaincu que nous déploierons des efforts en vue de réaliser les espoirs de nos peuples frères et que nous saurons profiter d'une manière rationnelle des occasions qui se présenteront à nous.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux, qui, j'en suis convaincu, seront bénéfiques à la coopération économique entre nos pays et espère que vous garderez de bons souvenirs d'Istanbul.

DISCOURS DE S.E. DR. AZEDDINE LARAKI
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original : Arabe

DISCOURS DE S.E. DR. AZEDDINE LARAKI
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 Novembre 1999)

Bismillahi Arrahmani Arrahimi

Excellence Monsieur Souleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie, Président du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats membres (COMCEC),

Monsieur le Président,
Excellences,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Assalamou Alaykoum Wa Rahmatoullahi Wa Barakatouhou

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes sincères sentiments de sympathie au Gouvernement de la République de Turquie pour les immenses perte en vies humaines et en biens matériels causée au peuple Turc par le séisme catastrophique qui a frappé la Turquie il y a deux mois. Nous prions Dieu Tout Puissant pour le repos des âmes des disparus et pour donner au peuple de Turquie la force et l'endurance nécessaires pour surmonter rapidement les conséquences de cette terrible épreuve et des pertes matérielles qui en ont résulté.

Je vous adresse à tous mes salutations les plus chaleureuses.

C'est avec un profond sentiment de considération et de gratitude que j'adresse également mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Sulyeman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC) pour la sagesse et le talent avec lesquels il dirige cet important organe de l'OCI et pour avoir bien voulu nous honorer de sa présence à l'occasion de l'ouverture de la 15ème session du COMCEC.

Je saisis en outre cette occasion pour remercier le Gouvernement de la République de Turquie pour la généreuse hospitalité accordée à cette réunion et pour les marques d'attention particulières réservées à l'ensemble des délégués. Mes remerciements s'adressent également au Bureau de Coordination du COMCEC et à toutes les autres institutions du système de l'OCI pour la qualité du travail préparatoire qu'ils ont accompli et qui, j'en suis sûr, contribuera dans une large mesure au succès de la présente session.

La 15^{éme} session du COMCEC constitue la dernière session annuelle du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats membres de l'OCI avant l'avènement du nouveau millénaire. Le 21^{éme} siècle promet d'être riche en événements marquants. Les tendances qui caractérisent le nouvel ordre économique mondial vont s'accentuer encore plus et auront inévitablement un impact sur les économies de tous les Etats, dont les Etats membres de l'OCI.

La mission assignée au COMCEC ne se réduit pas à passer en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre de ses différentes résolutions mais doit aller bien au delà pour s'étendre à l'élaboration et au suivi d'un calendrier d'activités visant à intensifier la coopération économique et commerciale entre les Etats

membres au cours du nouveau millénaire. Le Comité doit également se pencher sur les différents aspects des difficultés qui compromettent la bonne santé des économies des Etats membres dans le contexte du nouvel ordre économique mondial naissant caractérisé par la mondialisation et le déchaînement des forces en compétition. Cet aspect de l'activité du Comité Permanent lui impose de se concentrer sur les impératifs du moment et de contribuer à aider les Etats membres à répondre aux attentes d'aujourd'hui et à relever les défis de demain.

Avec la riche expérience qu'il s'est forgée au cours de ses deux décennies d'existence, je suis sûr que le Comité Permanent est suffisamment préparé à constituer le forum idéal pour dresser un bilan estimatif de l'état de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres et procéder, en cas de besoin, au réajustement de ses programmes d'action.

Il est un autre domaine où une action audacieuse devrait être entreprise. Il s'agit de la mise en œuvre du Plan d'action de l'OCI pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres qui n'a pas encore réalisé les progrès escomptés et demeure pour cela une source de préoccupation majeure pour le COMCEC. Etant donné l'importance qu'il y a à intensifier la coopération économique inter-islamique pour réaliser le bien être social et économique des peuples de la Oummah, le progrès enregistré dans ce domaine devrait être évalué ponctuellement afin de cerner les causes profondes ayant retardé la réalisation des nobles objectifs visant le renforcement de la coopération entre les Etats membres de FOCI tels qu'énoncés dans le Plan d'action. Un tel exercice a besoin d'être entrepris de façon Imaginative afin de trouver les voies et moyens propres à stimuler la volonté politique et à diagnostiquer les obstacles techniques qui empêchent d'établir une véritable synergie entre les Etats membres dans le domaine économique.

Il est tout a fait réjouissant et encourageant de constater que sous les auspices du COMCEC, plusieurs accords et statuts ont pu être élaborés et adoptés au cours des deux dernières décennies. Cependant, très peu de ces accords et statuts ont pu entrer en vigueur faute d'avoir recueilli le quorum de signatures et de ratifications nécessaire. Cette question mérite d'être examinée en jetant les bases juridiques saines qu'appelle la coopération économique inter-islamique en tant que condition sine qua non de la relance de cette coopération.

Les efforts déployés par le Comité Permanent afin de promouvoir un secteur privé dynamique au niveau des Etats membres de l'OCI par le soutien actif de la Chambre Islamique de Commerce et d'Industrie ont besoin d'une forte impulsion et de davantage d'efforts et d'imagination.

Je suis sûr que toutes ces questions seront examinées de manière adéquate par le Comité au cours de ses délibérations sur les points inscrits à son ordre du jour. Je suis persuadé que ces délibérations contribueront dans une large mesure au succès de la réunion.

Je souhaite plein succès aux travaux de la 15éme session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale. Je vous remercie.

DISCOURS DE S.E. DR. MOHAMMED IMADI,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE
EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original : Arabe

DISCOURS DE S.E. DR. MOHAMMED EMADI,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE
EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Excellence, Monsieur le Président de la République
Excellence, Monsieur le Vice Premier Ministre,
Excellence, Monsieur le Secrétariat Général de l'OCI
Chers frères et chers soeurs,

Au nom de mes frères, les chefs et les membres de délégations arabes participant à cette session et en mon propre nom, c'est pour moi un plaisir de transmettre à S.E. Süleyman Demirel , Président de la République de Turquie et, à travers lui, au gouvernement et au peuple frère de Turquie, notre profonde gratitude et nos sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée sur cette terre accueillante, ainsi que pour l'excellente préparation de cette réunion. Nous aimerions également exprimer notre admiration pour les grandes réalisations de la Turquie dans plusieurs domaines. C'est également pour moi un devoir agréable de vous transmettre, Monsieur le Président, les meilleurs voeux du Président Hafiz Al-Assad, Président de la République arabe syrienne. Nous sommes convaincus, en Syrie, que nous sommes le peuple le plus proche de vous. Nous relevons de la même aire géographique, partageons des frontières communes, relevons de la même appartenance culturelle et historique et entretenons avec vous des relations commerciales en développement constant.

Tout arabe a ressenti une immense douleur en apprenant la tragédie que nos frères turcs ont subi lors du tremblement de terre dévastateur a frappé la Turquie. Puisse le Tout-Puissant faire que ce soit le dernier et

que plus jamais ce pays n'ait à subir une telle catastrophe. Nous sommes de tout coeur avec les familles des victimes et nous partageons sincèrement leur peine et leur souffrance.

Permettez-moi, chers frères, d'exprimer la fierté de tous nos Etats arabes d'appartenir à l'Organisation de la Conférence Islamique. Nous sommes plus que jamais déterminés à resserrer nos rangs au sein de l'OCI, pour réaliser les nobles objectifs que lui ont assignés nos chefs d'Etat c'est-à- dire consolider notre solidarité, promouvoir notre coopération, poursuivre nos luttes, libérer nos territoires occupés et jeter le fondements de la paix, de la sécurité et de justice pour assurer à nos peuples une vie digne et prospère.

Conformément aux principes de l'Organisation de la Conférence islamique, nos relations commerciales doivent être basées sur le respect mutuel de la souveraineté et de l'indépendance de nos pays, de nos intérêts communs et de la légalité internationale. Ces principes préconisent également le recours au dialogue fraternel pour résoudre nos problèmes. C'est grâce à eux que nous réussirons à sauvegarder notre action commune et à protéger nos intérêts communs dans ce monde où l'équilibre des forces varie constamment et dans lequel nous avons besoin de faire preuve d'une solidarité encore plus étroite pour gagner davantage de force et de résistance.

Le recouvrement par le peuple arabe de Palestine de ses droits légitimes, le retrait de l'occupant israélien de tout le Golan et du Sud Liban, conformément aux résolutions de la légalité internationale et au principe de la terre contre la paix, et la fin des souffrances du peuple irakien sont le seul moyen de parvenir à une paix totale, à la fois juste et durable. Nous avons besoin de votre appui et de votre solidarité pour que ces objectifs puissent être réalisés.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme l'a judicieusement fait observer le Président Demirel, les développements économiques mondiaux et les divers événements internationaux doivent nous inciter à agir rapidement pour réaliser les objectifs pour lesquels cette organisation a été créée.

Aussi les questions que nous devons examiner au cours de cette réunion révêtent -elles une importance particulière et nous investissent d'une grande responsabilité. Nous saluons également le geste opportun du Président Demirel d'envoyer à ses frères les souverains, chefs d'Etat et Emirs, des messages soulignant l'importance de la session et la nécessité d'y participer pour prendre part aux décisions qui seront prises concernant les diverses questions examinées.

Nos réunions précédentes nous ont fourni l'occasion de faire de grands pas pour préparer la Oummah au 21ème siècle et l'aider à relever les défis de la mondialisation en mettant l'accent sur l'importance de la coopération économique, financière et commerciale et en encourageant nos pays à tirer profit de nos expériences passées pour élargir et promouvoir notre coopération.

Le progrès enregistré dans le domaine des échanges commerciaux et la création par la Banque Islamique de Développement du Réseau d'informations commerciales, de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, des Foires commerciales islamiques, de l'Union islamique multilatérale de compensation, de la coopération entre les Banques centrales, des Institutions financières du secteur privé et du Fonds d'infrastructure sont, à n'en point douter, d'une grande utilité pour surmonter les obstacles qui entravent le commerce et les investissements entre nous. De telles relations étroites donneront lieu à une plus grande spécialisation dans certains domaines et aideront à la création de projets conjoints pouvant bénéficier du financement de la

BID. Ces projets conjoints pourront être couverts par la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation. Ils pourraient être entrepris par des sociétés islamiques d'entrepreneurs et devenir des modèles d'efficacité et de gestion.

Les Etats arabes appuient les recommandations du COMCEC visant à élever le niveau actuellement faible du commerce intra-OCI à un niveau proche de nos aspirations. Ils s'appliquent également à promouvoir les investissements et les apports en capitaux.

Un environnement propice aux investissements locaux et étrangers, un marché financier développé, la transparence du système de propriété et l'existence de ressources humaines spécialisées encourageront les secteurs privés à financer et à mettre en oeuvre des projets d'infrastructure. Une bonne structure organisationnelle, des accords bien définis et transparents sont aussi des facteurs vitaux.

La promotion des échanges commerciaux et l'encouragement des investissements auront certainement un effet positif sur les secteurs de l'agriculture et de l'indusrie et favoriseront les projets dans le secteur du transport et des communications. Ils favoriseront également la coordination et la complémentarité dans le cadre du Plan d'Action économique commun.

Chers frères,

Mettre l'accent sur l'importance de la coopération dans le domaine économique ne diminue en rien son importance dans d'autres domaines tels que celui de l'éducation, de la culture, des sciences et de l'information. Chacun de ces domaines joue aussi un rôle déterminant dans la promotion de notre unité et dans le développement de notre dynamique économique.

Le développement des ressources humaines en faveur du développement économique et du progrès de notre Oummah, laquelle comporte le plus grand pourcentage d'enfants et de jeunes, doit être prioritaire dans les politiques de tous nos Etats. Nos ressources humaines sont notre plus grande richesse à condition d'être bien formées sur le plan moral, culturel et éducationel. L'échange d'expertise et d'expérience, les recherches et les essais conjoints, l'échange d'étudiants et de professeurs, la création d'universités ouvertes et la prise de conscience de l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle, sont des moyens sûrs qui nous permettront de réaliser nos nobles objectifs.

L'existence de ressources humaines compétentes fera gagner à nos pays de grands avantages qui, sans nul doute, contribueront à attirer les investissements et à augmenter notre compétitivité.

Nous avons accompli jusqu'ici beaucoup de réalisations, c'est un fait, mais cela ne nous fait pas perdre de vue le sage conseil que le Président Demirel a bien voulu nous donner lorsqu'il a dit que nous devons toujours veiller à ce que nos réalisations soient à la hauteur de nos aspirations e! des aspirations de nos dirigeants au profit de cette Oummah.

Durant ces deux derniers jours, nos frères les Hauts Fonctionnaires se sont employés à étudier, discuter et analyser les questions inscrites à Tordre du jour et ont abouti à des recommandations visant toutes à promouvoir et à renforcer la coopération entre nous. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous appuyons tous ces efforts qui visent à réaliser les principes auxquels nous croyons et que nous aspirons à réaliser.

Pour conclure, j'aimerais exprimer à nouveau mes remerciements à S.E. le Président Demirel, au Vice-Premier ministre, au Secrétariat général de l'OCI, au Président de la Banque islamique de développement

et aux directeurs des institutions et des centres concernés. Qu'il me soit aussi permis d'exprimer toute ma considération et haute ma gratitude aux pays qui abritent le Secrétariat général et les sièges des institutions spécialisées de cette organisation.

Mes vifs remerciements et toute ma considération vont enfin à mes frères les chefs et membres des délégations arabes pour l'honneur qui m'échoit de prononcer ce discours en leur nom.

DISCOURS DE S.E. FERHAD ALIEV
MINISTRE DU COMMERCE
DE LA RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original. Turc

DISCOURS DE S.E. FARHAD ALIEV
MINISTRE DU COMMERCE DE
LA REPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN
A LA CEREMONIE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 Novembre 1999)

Excellence Monsieur le Président Süleyman Demirel,
Honorables Chefs de délégation,
Excellence le Secrétaire Général de l'OCI, Monsieur Azzeddine Laraki,
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de la 15ème Session du COMCEC, je voudrais commencer par présenter mes remerciements au Comité d'organisation, qui m'a donné la possibilité de prendre la parole au nom du groupe asiatique et de présenter mes respects à Votre Excellence. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le peuple turc pour l'hospitalité qui nous a été accordée dans cette ville historique d'Istanbul.

Monsieur le Président de la République, vous avez déployé de grands efforts tout au long de votre vie pour renforcer la solidarité et la coopération entre les pays islamiques.

Excellence,
Mesdames et Messieurs,

La réunion qui se tient aujourd'hui sous votre égide, ainsi que les résultats qui en découleront, revêtent une importance capitale pour le développement de la coopération entre les Etats Membres de l'Organisation de la Conférence islamique.

Je suis heureux de vous transmettre les salutations cordiales du Président de la République de l'Azerbaïdjan S.E. Haydar Aliev.

La sécurité globale de l'Asie est actuellement le thème central des relations bilatérales et multilatérales entre les Etats. Les accords négociés et signés ont permis d'établir un lien entre la sécurité mondiale et celle du continent asiatique grâce à la contribution apportée séparément et collectivement par les pays, le continent bénéficiant de tous les domaines de chaque pays et chaque pays bénéficiant des domaines de chaque pays.

Le droit de ces pays à la sécurité économique, à la mise en oeuvre de mesures pour protéger leurs intérêts économiques et à l'application des politiques internationales approuvées est d'une extrême importance pour tous les Etats asiatiques.

Ce n'est certainement pas une coïncidence que, grâce à ces accords, une crise pétrolière ait pu être évitée par les quotas et restrictions apportées à la production de pétrole brut, lors de la réunion tenue par les pays de l'OPEP et ceci est important pour le développement de ces pays.

Grâce aux efforts déployés l'année dernière par le Président de la République de l'Azerbaïdjan S.E. Haydar Aliyev, 19 accords signés sur de divers sujets à savoir, la solution d'un grand nombre d'importants problèmes internationaux et régionaux concernant également les pays asiatiques, le projet TRASEKA qui prévoit le retour à la vie de la Route de la Soie, l'exploitation des gisements de pétrole dans la région azerbaïdjanaise de la mer Caspienne qui sont devenus opérationnels, ainsi que des projets comme la coopération de nos deux pays pour la construction de l'oléoduc Bakou-Ceyhan occupent une place importante dans le développement de notre région. Je voudrais, à cette occasion, souligner les services dispensés par l'OCI par son Secrétaire Général et par la Banque Islamique de Développement pour la mise en oeuvre d'un grand nombre de projets visant au développement économique et

commercial des pays islamiques et mettre l'accent sur la coopération existant entre la Banque et nos pays.

Excellence,

Je suis persuadé, compte tenu des idées précieuses débattues au cours de cette réunion, que les mesures requises seront prises afin de permettre aux Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique d'utiliser leurs ressources humaines d'une manière plus productive et d'atteindre un niveau économique plus élevé tout en respectant nos traditions historiques et religieuses.

Je voudrais exprimer ici mes sentiments de gratitude et de reconnaissance au Président de la République de Turquie, S.E. Süleyman Demirel, pour l'organisation de cette importante réunion de très haut niveau, qui jouera un rôle primordial dans le développement politique et économique de nos pays.

Je vous remercie de votre attention.

DISCOURS DE S.E. BELLO BOUBA MAIGARI
MINISTRE D'ETAT CHARGÉ DU
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
ET INDUSTRIEL DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original: Français

DISCOURS DE S.E. **BELLO BOUBA MAIGARI**
MINISTRE D'ETAT CHARGÉ DU
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
ET INDUSTRIEL DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Excellence Monsieur le Président de la République de Turquie et,
Président du COMCEC,
Monsieur le Secrétaire Général de l'OCI,
Monsieur le Président de la Banque Islamique de Développement,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Groupe d'Africain d'adresser mes sincères remerciements à S.E. le Président de la République, au Gouvernement et au peuple frère de Turquie pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Istanbul, cette ville séculaire pleine d'histoire.

Nos remerciements vont également au Secrétariat du COMCEC et à l'ensemble du personnel d'appui pour la qualité de l'organisation et des documents qui nous sont soumis.

Mais avant de poursuivre mon propos, je me dois, au nom de mes pairs du Groupe Africain, de présenter du fond du coeur au peuple turc, à son Gouvernement et à son Président, nos plus sincères condoléances à la suite du terrible tremblement de terre survenu le 17 août dernier et qui a endeuillé tant de familles.

Mesdames et Messieurs,

La 15ème session du COMCEC qui nous réunit aujourd'hui se tient dans un contexte particulier caractérisé par de profondes mutations politiques et économiques sur le plan mondial. Les problèmes que confrontent nos pays sont si complexes et les défis à relever si importants que seule une concertation

régulière nous permettra d'y faire face avec des chances de succès. C'est pourquoi nos assises constituent à mes yeux le cadre le plus approprié pour la recherche de solutions concertées et efficaces.

Aussi souhaiterions-nous que de nos assises qui se tiennent à l'aube du millénaire qui s'annonce, résultent des propositions concrètes et réalistes qui tiennent compte des possibilités réelles et des intérêts bien compris de l'ensemble de nos Etats.

Car comme vous le savez, la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce prévue pour la fin de ce mois à Seattle constituera un test autant qu'un défi pour nos économies fragiles et il est heureux de constater qu'une certaine prise de conscience semble se dessiner grâce, notamment, à l'action appréciée de la Banque Islamique de Développement, à laquelle nous tenons à rendre un hommage appuyé.

Nous voulons espérer et croire qu'au cours des présentes assises des propositions d'actions concrètes seront avancées en vue d'augmenter de façon significative le flux des échanges commerciaux entre nos Etats car, et c'est notre conviction, c'est par la mise en commun des avantages comparatifs de nos Etats que la Oummah Islamique parviendra à relever les défis et à espérer atteindre au progrès.

Le succès éclatant de la récente réunion du secteur privé tenue récemment à Yaoundé, au Cameroun, en terre africaine, montre assez que cette voie de concertation et de dialogue est la seule voie salutaire pour nos économies.

Vive l'Organisation de la Conférence Islamique
Vive la Coopération Sud-Sud,
Je vous remercie.

DISCOURS DE S.E. DR. AHMED MOHAMED ALI PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT À LA SÉANCE D'OUVERTURE

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original: Anglais

**DISCOURS DU DR. AHMED MOHAMED ALI
PRESIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE
DE DEVELOPPEMENT A LA
CEREMONIE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Bismillahirrahimanirahim

Excellence le Président Süleyman Demirel, Président de la République de Turquie et Président du Comité Permanent pour la coopération économique.

Excellence Dr. Azzeddine Laraki, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence islamique,

Excellences les Chefs et Membres des délégations,
Chers frères et soeurs,

Assalamoa Alaikoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh

C'est pour moi un insigne honneur et un grand motif de joie de prendre la parole en cette auguste assemblée au nom de votre institution à tous, la Banque islamique de développement. Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer au Président, au Gouvernement et au peuple de la République de Turquie notre sincère appréciation et toute notre gratitude

pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés dès le début de cette série de réunions, ainsi que pour l'excellente organisation assurée en vue d'en garantir le succès.

Cela témoigne, sans nul doute de l'intérêt que la République de Turquie et Votre Excellence accordez à la promotion de l'action islamique commune et au renforcement de la coopération entre les Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique. Je tiens également à exprimer ma haute considération aux Etats membres et aux institutions qui participent à cette réunion.

Je voudrais aussi remercier le bureau de coordination du COMCEC d'avoir invité la Banque à prendre part aux travaux de votre Comité en vue de contribuer, dans la mesure du possible, à la réalisation de nos objectifs communs.

Excellence, Monsieur le Président,

Le fait que vous assurez la Présidence de ce Comité est significatif à plus d'un titre et vous investit d'une lourde responsabilité. L'allocution que vous avez bien voulu prononcer à cette séance contient des points de vue pertinents et des idées judicieuses concernant les divers points de l'ordre du jour de cette réunion. Je suis sûr que leurs Excellences les Ministres accorderont à vos suggestions et propositions tout l'intérêt requis et qu'ils s'inspirent de vos vues perspicaces pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent.

Je tiens également à adresser mes vifs remerciements à notre cher frère le Dr. Azzeddine Laraki, Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique, pour son éloquente allocution, les bonnes idées avancées et l'exposé exhaustif qu'il a fait sur les réalités de l'action islamique commune et la marche de la coopération entre les Etats membres. La Banque Islamique de Développement, cette institution qui est la vôtre, se réjouit de participer à cette oeuvre et de la soutenir au moment où nos Etats membres se trouvent à l'orée d'une nouvelle ère, aux défis multiples.

Excellence Monsieur le Président,

Cette réunion étant la première que nous tenons depuis la pénible épreuve qu'a vécue cette ville historique, à la suite du séisme destructeur qui l'a frappée, je voudrais, avec votre permission, transmettre, à travers votre personne, mes sincères condoléances à nos frères sinistrés dans ce pays cher à nos coeurs, gouvernement et peuple. Nous implorons le Très- Haut de nous accorder à tous patience et réconfort et de nous épargner tout malheur. A Dieu nous appartenons, à lui nous ferons retour.

Dieu soit loué, votre institution qu'est la Banque Islamique de Développement a réagi positivement à ce douloureux événement. En effet, le Conseil des Directeurs Exécutifs de la Banque a décidé que celle-ci apportera toute l'aide possible à la République de Turquie aux fins de reconstruction, à travers diverses formes de financement d'opérations que la Turquie viendrait à proposer dans ce domaine, pour un montant total de 300 Millions de Dollars des Etats-Unis.

Excellence Monsieur le Président,

L'ordre du jour de votre réunion comporte plusieurs points importants au premier plan desquels figurent deux questions d'un intérêt tout particulier pour l'activité de la Banque Islamique de Développement et les missions dont elle est investie. La première de ces questions touche à la position des Etats membres face aux développements intervenus sur le plan du commerce international à travers l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Votre honorable Comité avait, au cours de sa 12ème session, confié à la BID le soin d'aménager une tribune pour la concertation et l'échange des points de vue entre les Etats membres, à l'effet de coordonner leurs prises de position concernant les sujets examinés lors des réunions ministérielles de l'OMC). Ainsi la Banque a organisé une réunion préparatoire pour chacune des réunion tenues à Singapour et à Genève. L'attitude des Etats membres à l'égard des efforts déployés par la Banque sur ce plan ont été positifs, constructifs et encourageants. Maintenant, les préparatifs sont en vue de la troisième réunion ministérielle qui aura lieu, Inchallah, à Seattle (USA). La Banque a, en effet, préparé un document traitant des questions fondamentales que seront au centre de la prochaine conférence. Elle s'est également assuré, en coopération avec la CNUCED, le concours d'experts à l'élaboration d'études détaillées relatives à certains thèmes qui seront débattus par la troisième réunion ministérielle, tels que "Agriculture et Commerce des services" et "Commerce et Investissement". Le but de cette démarche est de cerner les problèmes présentant de l'intérêt pour les Etats membres. Ces études traiteront des aspects techniques sur lesquels se concentreront les futures négociations commerciales. La Banque a,

également organisé, le 16 du mois dernier, au siège de la Banque à Djeddah, une réunion consultative groupant des experts des pays membres, afin d'échanger les points de vue sur les questions d'intérêt commun, et ce, dans le cadre de la préparation de la troisième réunion ministérielle. Des études élaborées à cet effet ont été distribuées pour permettre de cristalliser les visions et les attitudes, afin que les pays membres soient avertis des questions qui pourraient être soumises à la troisième réunion ministérielle de l'OMC, et débattues lors d'une réunion de consultation des pays membres, qui sera organisée par la BID à la veille de la conférence qui se tiendra à Seattle aux Etats Unis d'Amérique.

Tout ceci entre dans le cadre des actions menées par la Banque en vue de renforcer la contribution des Etats membres aux activités de l'OMC, et dans le but de faciliter les procédures de leur adhésion avec les mêmes conditions auxquelles ont été soumis les pays en développement qui ont adhères à l'organisation lors de sa création.

La Banque offre également un programme d'aide visant à renforcer les compétences institutionnelles et humaines des pays membres, afin de leur permettre de participer avec efficacité à l'Organisation mondiale du Commerce. Le Programme vise à assurer les services de consultation et à organiser des ateliers de travail et de séminaires portant sur les Accords de l'Uruguay.

Excellence, Monsieur le Président,

Le second thème relatif au commerce dans l'ordre du jour, concerne la résolution du 8ème Sommet sur la préparation de la Oummah au 21ème siècle, qui incite à élever le niveau des échanges commerciaux entre les Etats membres de l'OCI.

La Banque a initié un programme qui vise à mobiliser annuellement 4 milliards de dollars dont un milliard de dollars des ressources de la banque, et ce, pour financer les échanges commerciaux, et élever de 3 % le niveau de ces échanges dans les trois années à venir. Le Conseil des directeurs executifs de la Banque Islamique de Développement a approuvé les politiques nécessaires pour parvenir à ce but, notamment les Programmes de "Mourabaha" en deux étapes, et de "Mourabaha syndiquée".

Pour faire réussir un tel programme, il ne suffit pas de trouver le financement nécessaire, mais il faut également la coopération et l'appui de tous les Etats membres. C'est pourquoi la 26ème Conférence islamique des ministres, a exhorté les pays membres à tirer profit du financement accordé par la Banque. Dans ce cadre, SE. Mohamed Khatemi, Président de la République Islamique d'Iran, en sa qualité de Président du sommet de l'OCI, a adressé une lettre aux rois et chefs d'état des Etats membres pour les inciter à collaborer avec la BID pour assurer la réussite de ce programme qui vise à promouvoir les échanges commerciaux entre eux.

Excellence Monsieur le Président,

Le troisième thème que je voudrais aborder dans le contexte de l'ordre du jour, concerne la sixième réunion du secteur privé et ce, vu l'attention accrue qu'accorde la B1D à la promotion et au renforcement du rôle que joue le secteur. Les réunions successives des représentants du secteur privé fourniront, sans doute, le forum adéquat pour confirmer ce rôle et renforcer la coopération entre les Etats membres. Vous avez déjà indiqué, lors de la 12ème réunion en 1996 que la Banque cherche, à travers un nouveau département de promotion des affaires, les méthodes idéales susceptibles de renforcer et de développer ce secteur.

Grâce à Dieu, la Banque a parrainé deux initiatives, qui pourraient, Incha'Allah, encourager le secteur privé. La première concerne la création du "Fonds d'Infrastructure de la BID" en tant qu'instrument privé d'investissement, qui vise essentiellement au développement de l'infrastructure dans les pays membres avec un capital de 1500 millions de dollars.

Ce fonds vise le financement des projets du secteur de l'énergie, des communications, du transport, de l'eau etc. Le fonds cherche à promouvoir la participation des institutions du secteur privé, non seulement aux investissements du fonds, mais aussi à la mise en place et à la gestion de ce projets.

Etant donné que l'activité de ce fonds est restreinte au financement de l'infrastructure, il s'avère qu'il est besoin d'une autre institution capable de

répondre de façon plus exhaustive aux besoins de financement du secteur privé. A cet égard, le Conseil des gouverneurs de la Banque, a approuvé, lors de sa 24ème réunion tenue mercredi passé à Djeddah, l'accord portant création d'une institution islamique pour le développement du secteur privé, formant ainsi la deuxième initiative de la BID dans ce domaine. Les objectifs de cet institution sont, en bref, de renforcer le développement économique des pays membres à travers la promotion et l'encouragement du secteur privé selon les principes de la Chari'a. L'accord portant création de cette institution stipule que le capital approuvé soit 1000 millions de dollars EU.

Cet accord entrera en vigueur avec la signature de la Banque, le pays hôte et 4 autres Etats membres. Avec la grâce de Dieu, 24 pays ont signé cet Accord lors de la réunion du Conseil des gouverneurs. Une fois approuvée par le nombre requis d'Etat membres, ceux-ci disposeront d'une institution similaire à la SFI. Le secteur privé des Etats membres jouira ainsi d'un partenaire susceptible d'activer le rôle qu'il joue dans le renforcement du développement social et économique de ces pays.

Cette nouvelle institution complétera le rôle de la Banque et de la Société Islamique d'Assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIAICE) créée grâce à une initiative de votre honorable Comité. J'ai le plaisir de souligner ici que la couverture d'assurances pour cette institution qui a joui de votre soutien, a atteint 468 millions de dollars en 1999, avec une hausse de 66 % par rapport à 1998, bien que le nombre des pays qui y ont adhéré jusqu'à présent est inférieur à la moitié des Etats membres de FOCI. Les Etats membres sont à présent au nombre 23 pays, y

compris la BID. 8 autres pays sont en voie d'adhésion. J'exhorte les pays qui n'ont pas encore adhéré à cette institution de bien vouloir prendre les mesures nécessaires à cet égard.

Excellence Monsieur le Président,

La BID a l'honneur de coopérer toujours avec votre honorable Comité. Elle poursuivra ses efforts inlassables afin de réaliser les objectifs sublimes que le Comité s'est assigné.

A l'occasion des célébrations du 25ème anniversaire de la création de la BID, je tiens, Excellence, à vous remercier, vous et leurs Excellences Messieurs les ministres, pour le soutien aux efforts que déploie votre institution, la BID. Je voudrais également exprimer mes remerciements à la République de Turquie, Président, gouvernement et peuple, pour les excellentes mesures prises pour assurer la réussite de ces réunions.

Que Dieu nous accorde succès et nous guide pour assurer le bien être des pays membres.

Wa Sallam Alaikoum wa Rahamatoullah wa Barakatouh.

ORDRE DU JOUR DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

Original: Anglais

ORDRE DU JOUR
DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

1. Séance d'ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapports du Secrétariat général de l'OCI.

   Evolution de l'économie mondiale avec une référence particulière aux Pays membres de l'OCI.

   Rapport du Comité de suivi.

   Évaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

4. Rapport de la BID sur la promotion du commerce intra-OCI pour préparer la Oummah au 21ème siècle.
5. Questions relatives aux activités de l'Organisation mondiale du commerce.
6. Rapport de la C1CI sur la sixième Réunion du secteur privé des États membres de l'OCI sur la promotion du commerce et des investissements conjoints.
7. Échange de vues sur le "Développement des ressources humaines pour une croissance économique et des progrès soutenus dans les Pays membres."
8. Questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays islamiques.
9. Date de la seizième Session du COMCEC.
10. Questions diverses.
11. Adoption des résolutions de la quinzième Session du COMCEC.
12. Séance de clôture.

TEXTE DE LA PRÉSENTATION DU DR. AKIN İZMİRLİOĞLU SOUS-SECRÉTAIRE A L'ORGANISATION DE PLANIFICATION D'ETAT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRÉSIDENT DE LA RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES, SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE CROISSANCE UN PROGRÈS SOUTENUS DANS LES ETATS MEMBRES

(Istanbul, 6 novembre 1999)

Original : Turc

TEXTE DE LA PRESENTATION DU
DR. AKIN İZMİRLİOĞLU SOUS-SECRETAIRE A
L'ORGANISATION DE PLANIFICATION D'ETAT ET PRESIDENT
DE LA REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR
LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
POUR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE ET
UN PROGRES SOUTENUS DANS LES ETATS MEMBRES

(Istanbul, 6 Novembre 1999)

Monsieur le Président,
Excellences,
Honorables délégués,

En ma qualité de Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires, permettez-moi de vous présenter un résumé de notre échange de vues sur le "Développement des ressources humaines pour une croissance économique et un progrès soutenus dans les Etats membres."

En examinant le question, les Hauts Fonctionnaires ont étudié en détail les observations et les recommandations contenues dans le Rapport du Séminaire afférent tenu du 11 au 13 avril 1999 à Dhaka, Bangladesh. Cet atelier était conjointement organisé par l'Institut Islamique de Technologie, le gouvernement du Bangladesh et la Banque Islamique de Développement.

Le rapport du Séminaire et les documents qui y ont été soumis par l'OCI et d'autres organisations internationales sont disponibles.

Durant leur débat sur ce thème, les Hauts Fonctionnaires ont mis l'accent sur un certain nombre de caractéristiques et de tendances concernant les ressources humaines dans les Etats membres.

Il a été ainsi fait observer que:

- Le développement des ressources humaines signifie essentiellement celui des capacités humaines. Ce développement englobe l'enseignement de base, l'alphabétisation, la nutrition et la santé, l'environnement salubre et sain.

- Plus d'un milliard de personnes dans le monde, pour la plupart des femmes, vivent aujourd'hui dans des conditions de pauvreté abjectes principalement dans les pays en développement.

- Le développement des capacités humaines en vue d'une croissance économique durable, l'allégement de la pauvreté et le progrès social sont d'une importance cruciale et prioritaire pour les pays de l'OCI et doivent être abordés en tant que tels.

- Concernant le revenu per capita, la plupart des pays de l'OCI ont pour la plupart des économies à revenu faible ou le plus faible de la catégorie à revenu moyen. Le taux d'analphabétisme adulte est élevé dans bon nombre d'entre eux. L'accès à l'eau potable, aux services sanitaires et à l'assainissement sont limités dans la majorité de ces pays.

- Les pays en développement qui ne maitriseront pas bien les technologies resteront prisonnières de la pauvreté et du sous-développement, tandis que les autres continueront de progresser.

- La croissance économique est nécessaire au développement des ressources humains et à l'allégement de la pauvreté. Le maintien de la stabilité économique doit être hautement prioritaire si l'on entend poursuivre les efforts visant l'allégement de la pauvreté.

En effet, l'instabilité macro-économique n'entrave pas la seule croissance rapide, mais affecte aussi directement les pauvres.

Après ces observations, les Hauts Fonctionnaires ont formulé certaines recommandations concernant les mesures à prendre pour promouvoir le développement des ressources humaines qui est une condition essentielle de la croissance économique soutenue et de l'allégement de la pauvreté.

Voici quelques unes de ces recommandations:

- Les besoins en personnel qualifié dans les différents secteurs de l'économie et de la société doivent être évalués et satisfaits par des programmes appropriés d'éducation et de formation.

- Un taux raisonnable du PNB, devrait être envisagé pour les débours publics consacrés à l'enseignement, notamment l'enseignement primaire et celui des adultes, pour que soit éliminé l'analphabétisme dans les Etats membres de l'OCI en l'an 2010. L'accent doit être aussi bien mis sur l'aspect qualitatif que sur l'aspect quantitatif.

- Une collaboration devrait s'établir entre les secteurs privés et publics et les ONG en vue de développement des capacités humaines. Des programmes de formation devraient être mis en place à l'intention du secteur privé et des petites moyennes entreprises.

- En vue de se rester au diapason du progrès scientifique et technique phénoménal dans le monde, l'accent doit être mis sur l'enseignement, la formation et la recherche scientifiques et technologiques.

- L'indice du développement humain (IDH) dans les Etats membres devrait être établi sans perdre de vue les valeurs culturelles et religieuses des société musulmanes.

- Le secteur privé et les ONG devraient collaborer avec le secteur public pour promouvoir le développement des ressources humaines et l'emploi. Cela aidera à rendre les populations socialement et économiquement productives.

- L'importance de la contribution des femmes doit être reconnue. Les femmes doivent être systématiquement impliquées dans toutes les politiques destinées à alléger la pauvreté.

- Un taux d'alphabétisation de 100% dans les pays membres devrait être fixé comme objectif à réaliser d'ici l'an 2010. A cette fin, l'accent doit être mis sur les programmes d'éducation des adultes, d'éducation informelle et d'enseignement à distance.

- Les Etats membres devraient tirer profit au maximum des facilités et des programmes existants dans le cadre de l'OCI, en particulier les programmes de formation, d'assistance technique et de coopération technique de la BID relatifs au développement des ressources humaines.

- Un programme et un mécanisme de suivi du développement des ressources humaines dans les Etats membres devraient être mis en place par l'OCI.

Les points dont il a été convenu au cours des délibérations, et dont je viens de mentionner quelques uns, figurent dans le projet de Résolution (1) qui est disponible dans les trois langues.

Ma présentation du résumé des délibérations sur le thème de l'échange de mes organisé cette année au niveau des Hauts Fonctionnaires est ainsi terminée.

Merci.

RÉSOLUTION (1)
DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

Original : Anglais

RÉSOLUTION (1)
DE LA QUINZIÈME SESSION DU COMCEC

(Istanbul, 4 - 7 novembre 1999)

La quinzième Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC) tenue à Istanbul du 4 au 7 novembre 1999,

Rappelant les résolutions pertinentes des Conférences islamiques au Sommet et des Conférences islamiques des Ministres des affaires étrangères,

Rappelant la Stratégie et le Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) approuvés par la dixième session du COMCEC et adoptés à la septième Conférence islamique au Sommet,

Prenant en considération les résolutions adoptées aux quatorzième sessions précédentes du COMCEC ainsi que les recommandations de la quinzième réunion de son Comité de suivi,

Réaffirmant son engagement à éliminer tous les obstacles entravant une coopération économique plus étroite entre les Etats membres de l'OCI en vue de promouvoir leur intégration économique,

Prenant en considération la résolution adoptée à la dixième session du COMCEC recoinmandant d'organiser un échange de vues sur les développements économiques mondiaux importants pour les Etats membres au cours des sessions annuelles du COMCEC,

Consciente de la nécessité d'assurer le suivi des conclusions auxquelles aboutissent les séances d'échange de vues et de coordonner les positions des États membres sur les questions soulevées au cours de ces séances dans les fora internationaux pertinents,

Notant avec appréciation la tenue d'un séminaire international sur le thème "Développement des ressources humaines pour une croissance économique soutenue, pour l'allégement de la pauvreté et pour le progrès des Etats membres du l'OCI" organisé conjointement par l'Institut Islamique de Technologie (HT), le gouvernement de la République Populaire de Bangladesh et la Banque Islamique de Développement (BID), du 11 au 13 avril 1999 à Dhaka, dont les conclusions ont constitué un apport important à l'échange de vues qui s'est déroulé durant cette session;

Prenant note des rapports d'activité présentés par le Secrétariat général de l'OCI et les institutions pertinentes concernant les points de l'ordre du jour,

Rapports du Secrétariat général

A. Rapport de base du Secrétariat général de l'OCI

1. Exprime sa satisfaction concernant le rapport de base du Secrétariat général de l'OCI (OCI/COMCEC/15-99/D(l))sur les progrès réalisés par les Etats membres et les institutions de l'OCI dans le domaine de la coopération économique et commerciale;

2. **Note avec satisfaction** que le Système de financement des exportations et la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, créés par la Banque islamique de développement, conformément à une décision de la première session du COMCEC, fonctionnent avec succès et **prie instamment** les États membres qui n'ont pas encore adhéré à ces systèmes de le faire dans les meilleurs délais;

3. **Note en outre avec satisfaction** que la BID a établi le Réseau de systèmes d'information de l'OCI (OICIS-NET) et **invite** les États membres à prendre les mesures nécessaires pour en tirer profit au maximum;

4. **Se félicite** du fait que le Centre islamique de développement du commerce (CIDC) a établi le Réseau d'information commerciale des pays islamiques (RICPI) lequel est accessible soit à travers l'Internet soit à travers l'OICIS-NET et **recommande** aux Etats membres à en tirer profit au maximum;

5. **Prie instamment** les pays membres qui ne l'ont pas encore fait de signer et/ou ratifier, dans les meilleurs délais, les divers accords et statuts élaborés ou conclus par l'OCI dans le domaine de la coopération économique;

6. **Apprécie** les efforts déployés par les institutions de l'OCI s'occupant de la coopération économique et commerciale, à savoir le Centre des rechcherches statistiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (CRSESFPI), le CIDC, l'Institut islamique de technologie (HT), la BID, la Chambre islamique de commerce et d'industrie (CICI), l'Association internationale des banques islamiques (AIBI) et l'Association islamique des armateurs (AIA) et **appelle** les Etats membres à accorder l'appui et l'assistance nécessaires à ces institutions pour qu'elles continuent à s'acquitter de leurs fonctions avec efficacité,

B. ***Développements économiques mondiaux avec référence particulière aux États membres de l'OCI***

7. **Exprime ses remerciements et son appréciation** au CRSESFPI et au CIDC pour la préparation, conformément à la décision de la douzième session du COMCEC, de rapports économiques annuels sur les pays de l'OCI (OIC/COMCEC/15-99/D(5)) (OIC/COMCEC/15-99/D(13)) contenant des infonnations actualisées sur les développements

économiques et commerciaux dans les pays membres dans le contexte des développements économiques mondiaux;

8. **Prend note** des études effectuées par la Banque Islamique de Development (BID), le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (CRSESFPI) et le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) sur l'impact du l'Euro sur les économies des Etats membres, en particulier sur leurs besoins et leurs réserves en devises, leur taux change et le revenu de leurs exportations.

9. Concernant les développements économiques mondiaux, **note** que:

i. Une certaine amélioration commence à faire sentir dans les conditions économiques et financières mondiales après la turbulence qui a marqué les marchés émergents en 1997-1998 et que plusieurs économies de marché en crise commencent à se rétablir. Néanmoins, les pays en développement n'ont pas encore bénéficié des avantages de ce rétablissement.

ii. Malgré quelques signes de retour à la stabilité des prix, l'instabilité macro économique persiste dans une bonne partie de l'économie mondiale et pose toujours des défis aux politiques économiques d'un grand nombre de pays en développement.

iii. Malgré la récente tendance à l'amélioration partielle du prix des matières premières, les prix des produits de base est resté en grande partie sensible aux fluctuations du marché, et les conditions du commerce ne sont généralement pas en faveur des pays en développement.

iv. Bien que les Etats membres de l'OCI constituent une partie importante du monde en développement, le taux de croissance reste toujours en-deçà de la moyenne enregistrée dans les autres pays;

Toujours est-il que la moyenne de croissance varie au sein des sous-groupes de POCI.

v. L'effet des crises financières mondiales de 1997-98 continue d'affecter le commerce extérieur des Etats membres et le poids de leur dette extérieure continue à entraver leur développement.

10. **Souligne** la nécessité d'assurer une plus étroite coopération et coordination entre les Etats Membres de l'OCI pour promouvoir le commerce et la circulation des capitaux entre eux aux niveaux sous-régional, régional et inter-régional;

11. **Demande** au Secrétariat général de l'OCI, à la BID, au CIDC et au CRSESFPI d'offrir leur assistance technique aux Etats membres afin de leur permettre de maîtriser les nouveaux systèmes et techniques de gestion du commerce international, compte tenu de la mondialisation des activités économiques et des percées technologiques en matière d'information et de communication.

12. **Demande** au CRSESFPI et au CIDC de continuer à suivre de près l'évolution de l'économie mondiale ainsi que ses effets sur les Etats membres et à faire régulièrement raport aux fora concernés de l'OCI à ce sujet.

Mise en oeuvre du Plan d'Action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'OCI

13. **Demande** au Secrétariat Général de l'OCI de suivre de près les activités de suivi et de mise en oeuvre des conclusions des trois réunions sectorielles de groupe d'experts, sur les thèmes "Monnaie, Finances et Flux des Capitaux" tenue à Istanbul du 1er au 3 septembre 1997, "Facilitation du Commerce Extérieur des Etats Membres de l'OCI" tenue à Karachi les 24-25 octobre 1997 et "Technologie et Coopération

Technique" tenue à Istanbul du 5-8 mai 1998, afin de constituer les "Comités de projets" qui examineront les projets de propositions présentés aux réunions, tel que stipulé par le Plan d'Action.

14. **Prie instamment** les Etats membres d'envoyer au Secrétariat Général de l'OCI leurs réponses concernant les propositions de projets présentés au cours des réunions sectorielles de groupe d'experts afin de constituer dans les meilleurs délais les comités de projets sus-mentionnés;

15. **Encourage** les pays membres qui ont proposé des projets ayant été accueillis favorablement par le nombre requis de Etats membres, à créer sans attendre des comités de projets tel que stipulé par le Plan d'Action, afin de mettre à exécution les projets proposés au cours des réunions de groupe d'experts;

16. **Accueille** favorablement les offres des Etats membres d'abriter les réunions sectorielles de groupe d'experts, à savoir:

i. L'offre de la République Arabe d'Egypte d'abriter des réunions sectorielles de groupe d'experts dans le domaine des "Transports et Communications" et du "Développement alimentaire, agricole et rural" fixés par le Plan d'Action.

ii. L'offre de la République Islamique d'Iran d'abriter une réunion de groupe d'experts sur le thème " Santé et Questions sanitaires"

iii. L'offre du Soudan d'abriter des réunions sectorielles de groupe d'experts sur les thèmes "Energie et industries extractives" et "Développement des ressources humaines".

iv. L'offre de l'Etat de Palestine est disposé d'abriter un séminaire sur le thème "Environnement et Population" ainsi qu'une réunion de groupe d'experts sur le thème "Travail et Questions sociales".

v. L'offre du Burkina Faso d'accueillir un atelier régional sur l'industrie, à l'intention des Etats membres de l'OCI de l'Afrique de

l'Est, de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, en coopération avec la BID et les institutions intéressées de l'OCI.

vi. L'offre du Gabon d'organiser un séminaire sous-régional à l'intention des Etats membres de l'OCI de l'Afrique centrale et orientale sur le "Rôle de la BID dans la promotion du secteur privé"

vii. L'offre de l'Indonésie d'accueillir, à Jakarta un atelier international sur l'Emploi et l'Echange de la main d'oeuvre.

17. **Invite** les Etats membres à accueillir, le cas échéant, les réunions sectorielles de groupe d'experts dans les domaines de coopération fixés par le Plan d'Action et prie la BID de continuer à apporter aux Etats membres l'assistance nécessaire à cette fin.

18. **Prend note** avec satisfaction du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur les raisons de la lenteur accusée dans la mise en oeuvre du Plan d'Action (OIC/COMCEC/15-99/D(2)) ainsi que les solutions possibles à cet égard.

19. **Exprime** sa préoccupation quant à la lenteur de la mise en oeuvre du Plan d'Action, et **recommande** au Comité de Suivi de proposer, au cours de sa prochaine réunion, les solutions susceptibles de remédier à cette situation sur la base du rapport du Secrétariat Général.

20. **Prie** le Secrétariat Général de l'OCI de continuer de saisir les sessions annuelles du COMCEC d'une évaluation périodique de la mise en oeuvre du Plan d'Action en tenant compte de l'évolution rapide de l'économie mondiale.

Rapport de la BID sur la promotion du commerce intra-OCI en préparation du 21ème siècle

21. **Prend note** avec satisfaction du rapport détaillé de la BID sur le renforcement du commerce pour préparer la Oummah au XXIème siècle (OIC/COMCEC/19-99/D(5)).

22. **Exprime** ses remerciements à la République Islamique d'Iran pour avoir accueilli la deuxième réunion des institutions concernées de l'OCI sur la préparation de la Oummah au XXIème siècle en Iran, en juin 1998, et **salue** les efforts de la Banque islamique de Développement dans le cadre la mise en oeuvre de la résolution du 8ème Sommet sur la promotion du commerce intra OCI en fixant des objectifs précis à réaliser selon un calendrier donné.

23. **Apprécie** la décision de la Banque d'approuver l'allocation de 1000 millions de dollars EU de ses propres ressources comme catalyseur aux fins de rassembler 4.00 milliards de dollars EU au moyen d'un consortium ou d'un financement de Murabaha en deux étapes.

24. **Prie** les Etats membres de poursuivre leur coopération en vue d'éliminer tous les obstacles qui entravent le commerce intra-communautaire membres tel qu'indiqué dans le document de la BID.

25. **Se félicite** de la tenue de la première réunion des points focaux nationaux sur le commerce intra-communautaire, tenue à Djeddah, les 27-28 septembre 1999, au siège de la BID et **exhorte** les Etats membres BID à metter en oeuvre les recommandations de la Réunion.

26. **Prie instamment** les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait de désigner leurs points focaux respectifs.

27. **Demande** à la BID d'envisager l'octroi d'une assistance technique pour renforcer les capacités des points focaux des Etats membres et d'aider à la création d'autres points.

28. **Invite** les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à signer et ratifer l'Accord-cadre sur le Système de préférences commerciales entre les Etats membres et à adhérer à la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SLMCE) et au Système de financement des exportations (SFE) afin de renforcer les capacités et

l'efficacité dans les domaines de la promotion du commerce, des finances et des services commerciaux;

Questions relatives aux activités de l'OMC

29. Prend note avec satisfaction du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur les activités de l'Organisation mondiale du commerce et des recommandations et conclusions contenues dans ce rapport.

30. **Exprime** ses remerciements et son appréciation au Secrétariat Général de l'OCI, à la BID, au CRSESFPI, au CID et à la CICI, pour la préparation de rapports de suivi sur les questions afférentes à l'Organisation mondiale du commerce (OIC/COMCEC/19-99/D(3), D(6), D(10), D(16) conformément à la décision de la quatorzième Session du COMCEC.

31. **Apprécie** l'initiative de la BID qui a organisé une réunion consultative à Djeddah, en octobre 1999, en prévision de la 3ème réunion ministérielle de l'OMC, prévue à Seattle, et des négociations commerciales multilatérales qui s'en suivront.

32. **Demande** à la BID de poursuivre son programme d'assistance teclinique aux Etats membres de l'OCI qui veulent adhérer à l'OMC, ainsi qu'à ceux qui en sont déjà membres, afin de leur assurer une participation plus active au système commercial mondial.

33. **Invite** la BID, le CIDC et les autres institutions concernées à consentir une assistance aux Etats membres dans le cadre des négociations commerciales multilatérales futures.

34. **Exhorte** la BID et le CIDC à conjuguer et intensifier leurs efforts visant au renforcement des capacités humaines et institutionnelles des Etats membres de l'OCI en vue de faciliter leur intégration au système commercial multilatéral sur une base juste et équitable.

35. **Prie instamment** les pays de tirer profit an maximum de la réunion consultative qu'organisera la BID au cours de la réunion ministérielle de Seattle, en vue d'arriver à des positions communes sur les questions figurant à l'ordre du jour de la réunion ministérielle.

36. **Souligne** l'importance des négociations que tiendront les Etats membres avant et après la réunion de Sealth, compte tenu des conclusions de la réunion consultative des Etats membres de l'OCI tenue sous les auspices de la BID à Djeddah, les 16-17 octobre 1999; des documents préparés à ce sujet; des résolutions pertinentes du COMCEC, des Conférences au Sommet de l'OCI et des Conférences Islamiques des Ministres des Affaires Etrangères (CIMAE); et du Document final du 12ème sommet du pays non-alignés, tenu à Durban le 5 septembre 1998.

37. **Décide** d'inviter des représentants de l'OMC et de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et la développement (CNUCED) à la seizième session du COMCEC.

Rapport de la CICI sur la cinquième Réunion du secteur privé des États membres de l'OCI

Sixème Réunion du secteur privé

38. **Apprécie** les efforts déployés par la CICI pour tenir des réunions annuelles du secteur privé avant les sessions annuelles du COMCEC et lui recommande de poursuivre ces efforts;

39. **Exprime ses remerciements** et son appréciation au gouvernement de la République du Cameroun pour avoir abrité la Sixième réunion du secteur privé du 4 au 6 octobre 1999 à Yaoundé, ainsi qu'à la CICI, pour avoir organisé cette réunion en collaboration avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce et la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Industries extractives du Cameroun.

40. **Prend note avec satisfaction** du rapport de la CICI sur la sixième réunion du secteur privé (OIC/COMCEC/15-99/D(l 1)), rapport qui révèle

l'intérêt croissant que portent les représentants de ce secteur à ces réunions comme en témoigne le grand nombre de pays participants, et les transactions et projets conjoints dont il a été convenu lors des contacts bilatéraux et multilatéraux.

41. **Prend note avec appréciation** des recommandations contenues dans le Rapport de la sixième Réunion du secteur privé qui mettent l'accent sur les mesures visant à renforcer le rôle dudit secteur dans la coopération économique entre les Etats membres et **prie instamment** ces derniers à adopter les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre de ces recommandations en désignant des points focaux, y compris la CIO, pour en assurer le suivi en collaboration avec l'OCI, la BID, le CIDC, le représentant de l'ancien, actuel et futur Président du Sommet Islamique, le pays hôte de la Réunion sur le secteur privé, et tout autre pays intéressé.

42. **Encourage** les fédérations des Chambres de Commerce et d'Industrie des pays membres à établir un cadre de coopération plus étroite avec la Chambre islamique et une participation plus marquée à ses programmes de promotion du commerce et des investissement entre les pays islamiques.

43. **Apprécie** l'offre de l'Etat de Qatar d'accueillir la septième Réunion du secteur privé en l'an 2000; celle de la République de Guinée d'accueillir les huitième et onzième réunions en 2001 et 2004 et enfin celle de la République du Sénégal d'accueillir la neuvième réunion en l'an 2002 et **appelle** les Etats membres à encourager leurs secteurs privés à participer activement à ces réunions.

Foires islamiques commerciales

44. **Exprime** sa satisfaction pour l'organisation par le CIDC de la septième Foire islamique commerciale du 12 au 18 octobre 1998 à Tripoli, Liban, en coopération avec le Ministère de l'économie et du commerce et de la Chambre de commerce et d'industrie du Liban.

45. **Apprécie** l'offre de l'Etat de Qatar d'accueillir la huitième Foire islamique commerciale en l'an 2000 et **appelle** les Etats membres à y participer activement.

46. **Apprécie** également l'offre de la République du Sénégal d'abriter la neuvième Foire islamique commerciale en l'an 2002 et celle de la République de Guinée d'abriter la dixième en 2004.

Echange de vues sur le thème: "Développement des ressources humaines pour une croissance économique durable et un allégement de la pauvreté dans les Etats membres de l'OCI"

47. **Prend note** avec satisfaction des conclusions du Rapport du séminaire international sur le thème: "Développement des ressources humaines pour une croissance économique durable et un allégement de la pauvreté dans les Etats membres de l'OCI" (OIC/COMCEC/15-99/D(20))organisé par l'Institut Islamique de Technologie (HT) à Dhaka du 11 au 13 avril 1999, en collaboration avec le gouvernement de la République Populaire du Bangladesh et la BID, auquel ont participé de Hauts fonctionnaires du gouvernement et des spécialistes et experts des universités, centres de recherches de l'OCI et d'autres institutions internationales;

48. **Exprime** son appréciation à l'ITT pour la préparation et la présentation du rapport sur le séminaire et pour les documents présentés par les Etats membres, l'ITT le CRSESFPI, le CIDC, la BID et la CICI et les diverses organisations internationales sur les différents aspects du développement des ressources humaines dans les Etats membres de l'OCI.

49. **Compte tenu** des résultats du séminaire, des commentaires exprimés et des rapports nationaux présentés par les Etats membres sur la question, **souligne** que:

i. Le développement des ressources humaines signifie essentiellement celui des capacités humaines. Ce développement englobe l'enseignement de base, l'alphabétisation, la nutrition et la santé, l'environnement salubre et sain.

ii. Plus d'un milliard de personnes dans le monde, pour la plupart des femmes, vivent aujourd'hui dans des conditions de pauvreté abjectes principalement dans les pays en développement.

iii. Le développement des capacités humaines en vue d'une croissance économique durable, l'allégement de la pauvreté et le progrès social sont d'une importance cruciale et prioritaire pour les pays de l'OCI et doivent être abordés en tant que tels.

iv. Concernant le revenu per capita, les pays de *l'OCI* ont pour la plupart des économies à revenu faible ou le plus faible de la catégorie à revenu moyen. Le taux d'analphabétisme adulte est élevé dans bon nombre d'entre eux L'accès à l'eau potable, aux services sanitaires et a l'assainissement sont limités dans la majorité de ces pays.

v. La plupart des pays de I'OCI, notamment ceux à revenu faible ou le plus faible cle la catégorie à revenu moyen, vivent dans *un* cercle vicieux persistant de faible revenu, de faible croissance économique, de grande pauvreté, de lent progrès social et de faible développement des capacités humaines.

vi. La croissance économique est nécessaire au développement des ressources humains et à l'allégement de la pauvreté. Le maintien de la stabilité économique doit être hautement prioritaire si l'on entend poursuivre les efforts visant l'allégement de la pauvreté. En effet, l'instabilité macro-économique n'entrave pas la seule croissance rapide, mais affecte aussi directement les pauvres.

vii. Un taux raisonnable du PNB, devrait être envisagé pour les débours publics consacrés à l'enseignement, notamment l'enseignement primaire et celui des adultes, pour que soit éliminé l'analphabétisme dans les Etats membres de l'OCI en l'an 2010.

viii. En vue de se maintenir au diapason du progrès scientifique et technique phénoménal dans le monde, l'accent doit être mis sur l'enseignement, la formation et la recherche scientifiques et technologiques.

ix. L'indice du développement humain (IDH) dans les Etats membres devrait être établi sans perdre de vue les valeurs culturelles et-religieuses des société musulmanes.

x. Concernant l'allégement de la pauvreté des femmes, il importe de mettre d'avantage l'accent sur l'amélioration générale de la condition économique de la femme et de la famille, et de promouvoir des activités rentables, y compris la production et la commercialisation à petite échelle.

xi. Un taux d'alphabétisation de 100% dans les pays membres devrait être fixé comme objectif à réaliser d'ici l'an 2010. A cette fin, l'accent doit être mis sur les programmes d'éducation des adultes et d'enseignement à distance.

xii. Les Etats membres devraient tirer profit au maximum des facilités et des programmes existants dans le cadre de l'OCI, en particulier les programmes de formation, d'assistance technique et de coopération technique de la BID relatifs au développement des ressources humaines.

Questions Orsanisationelles

50. **Décide** que la seizième Session du COMCEC se tienne en octobre, les dates exactes devant être communiquées aux Etats Membres en temps opportun.

51. **Approuve** la tenue de la seizième Réunion du Comité de suivi du 9 au 11 mai 2000 à Istanbul;

52. **Décide** de choisir le thème du "Renforcement des petites et moyennes entreprises face à la mondialisation et à la libéralisation " comme thème des séances d'échange de vues de la seizième Session du COMCEC et **demande** au CRSESTIPI d'organiser, en collaboration avec les institutions intéressées de l'OCI à savoir le CIDC, le CICI et la BID, et les autres institutions internationales, un séminaire sur cette question, avant la seizième Session du COMCEC et d'en faire rapport à cette dernière.

53. **Invite** les Etats membres à communiquer au Secrétariat général de l'OCI, suffisamment à l'avance, les rapports nationaux sur leurs expériences concernant la question faisant l'objet d'échange de vues;

54. **Demande** au Comité de suivi d'établir au cours de sa seizième réunion, le projet d'ordre du jour de la seizième session du COMCEC et de recommander des thèmes possibles pour les échanges de vues qui auront lieu au cours des sessions futures du COMCEC;

55. **Demande** au Secrétariat général de l'OCI de communiquer aux Etats membres les dates de la seizième Session du COMCEC et de la seizième Réunion du Comité de suivi.

RÉSOLUTION (2)
SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE CERTAINS PAYS

(Istanbul, 4-7 novembre 1999)

Original : Anglais

RÉSOLUTION (2)
SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE CERTAINS PAYS

(Istanbul, 4 - 7 novembre 1999)

La quinzième Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC), réunie du 4 au 7 novembre 1999, à Istanbul,

A. Assistance économique en faveur de l'Etat de Palestine

Rappelant les résolutions adoptées par les Sommets islamiques en faveur du peuple Palestinien,

Rappelant en outre les résolutions adoptées précédemment par le Comité Permanent lors de réunions ministérielles et de réunions d'autres comités,

Rappelant également les résolutions de la 26ème Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères en faveur de l'Etat de Palestine,

Notant avec un profond intérêt le rôle que joue l'Autorité nationale palestienne dans les régions palestiennes autonomes de la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem Est, en vue d'améliorer les conditions de vie du peuple palestinien et redresser l'économie nationale,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les Organes concernés de l'OCI.

2. SALUE les efforts déployés par l'Autorité nationale palestinienne dans les régions palestiniennes autonomes afin de reconstruire ce qui a été détruit

suite à l'occupation, ainsi que les efforts entrepris pour construire et consolider l'économie nationale palestinienne.

3. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres au peuple palestinien pour qu'il puisse bâtir son économie nationale dans les régions autonomes de la bande de Gaza et en Cisjordanie.

4. APPELLE les Etats membres et les organes concernés de l'OCI à accélérer l'octroi de l'assistance nécessaire pour aider l'Autorité nationale palestinienne et le peuple palestinien à bâtir leur économie nationale et consolider les institutions nationales.

5. REAFFIRME les résolutions précédentes visant à accorder toute forme de soutien, d'appui et d'assistance économique, technique, matériel et moral au peuple palestinien et à son autorité nationale, et EXHORTE à accorder un traitement préférentiel à l'importation des produits palestiniens avec exemption de taxes et de droits de douane.

6. INVITE les hommes d'affaires et les investisseurs des Etats membres à contribuer à la mise en œuvre de projets économiques, industriels et agricoles et de logements dans les territoires autonomes en faveur de l'édification de l'économie nationale, et à aider l'Autorité nationale palestinienne et ses institutions nationales à mettre en application les programmes de développement durant la prochaine période de transition dans tous les domaines économique, social et de la santé.

7. EXHORTE les Etats membres, en raison des obstacles imposés par Israël à la main d'œuvre palestinienne, à assurer des possibilités d'emploi à cette main-d'œuvre, de sorte à améliorer les conditions économiques et sociales du peuple palestinien et à éliminer le chômage.

8. EXHORTE également les Etats membres à conclure des accords bilatéraux avec l'OLP et son Autorité nationale, dans les domaines économique.

commercial et social, en vue d'améliorer la situation économique et sociale du peuple palestinien sur son sol national.

9. INVITE le Secrétaire Général de l'OCI à poursuivre les efforts en vue de la mise en oeuvre des précédentes résolutions concernant l'appui à l'Etat de Palestine et à faire rapport à la prochaine session du COMCEC, sur les progrès accomplis à cet effet.

B. Assistance économique en faveur du Liban

Compte tenu des difficultés que rencontre le Liban suite à l'occupation israélienne persistante d'une partie de son territoire au Sud et dans la Bekaa occidentale et suite à la poursuite des agressions israéliennes et des attaques contre les villes, villages, institutions et services publics dans ce pays,

Conscient de la nécessité impérieuse pour le Liban de mobiliser les fonds nécessaires à la reconstruction, à la remise en état de l'infrastructure et au développement des secteurs économiques,

Appréciant les efforts déployés par les autorités libanaises pour assurer par tous les moyens possibles, y compris les donations et les prêts, le financement nécessaire à son programme de reconstmction et de développement économique,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et instances compétentes de l'OCI.

2. CONDAMNE les agressions israéliennes répétées contre le Liban, visant à saper le processus de reconstruction nationale entrepris par le Gouvernement libanais; CONDAMNE EGALEMENT la persistance de l'occupation israélienne au Sud Liban et dans la Bekaa occidentale.

3. REAFFIRME ses précédentes résolutions visant à accorder une assistance financière, économique et humanitaire *au* Liban, compte tenu des besoins dans les domaines économique, technique et de formation.

4. REITERE l'appel lancé par la vingt-deuxième session de la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères à la communauté internationale l'invitant à contribuer généreusement au Fonds international pour la reconstruction du Liban afin de le rendre plus efficace.

5. INVITE à nouveau les Etats membres de l'OCI et toutes Ses organisations internationales et régionales à octroyer d'urgence toute forme d'assistance matérielle et financière au Liban de façon à permettre à ce pays de reconstruire tout ce que l'occupation israélienne y a détruit et de renforcer la résistance des libanais dans les régions occupées par Israël.

6. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

C. Assistance économique en faveur de l'Albanie

Rappelant la Résolution No 15/8-E (IS) adoptée par la huitième session de la Conférence islamique au Sommet ;

Rappelant les résolutions pertinentes de la huitième Conférence islamique au sommet, de la 26ème Conférence islamique des ministères des affaires étrangères et de la 14ème Session du COMCEC.

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et organes concernés de l'OCI.

2. EXPRIME son ferme appui au peuple albanais confronté à de grandes difficultés économiques majeures dans la phase actuelle de sa transition vers l'économie de marché.

3. EXHORTE les Etats membres de l'OCI, les institutions islamiques et les organisations internationales à accorder une assistance économique généreuse au gouvernement albanais afin qu'il puisse exécuter avec succès son programme de développement.

4. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

D. Assistance économique en faveur de l'Ouganda

Rappelant les résolutions pertinentes du 8e sommet, de la 26e Conférence Islamique des Ministres des affaires étrangères et de la 14e Session du COMCEC.

1. INVITE les Etats membres , les institutions islamiques et les Organisations internationales à apporter d'urgence leur aide financière et économique à l'Ouganda afin de permettre à ce pays de faire face au problème des réfugiés et à leurs autres corollaires, et de réaliser ses programmes économiques, sociaux et culturels.

2. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de cette question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

E. Assistance économique en faveur de l'Afghanistan

Tenant compte du fait que l'Afghanistan subit actuellement de graves contraintes du fait de la guerre qui y fait rage depuis 17 ans,

Notant que près de 70 à 85 pour cent de son infrastructure économique et sociale a été détruite.

Consciente que plus d'un million et demi d'Afghans ont été tués, près d'un million et demi handicapés et plus de cinq millions obligés de fuir leurs foyers,

Reconnaissant qu'environ dix millions de mines ont été plantées dans diverses régions du pays,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI.
2. EXHORTE les Etats membres à accorder une assistance à l'Afghanistan pour l'aider à résoudre ses problèmes.
3. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

F. Assistance économique en faveur de la Somalie

Rappelant les Résolutions Précédentes du 8e Sommet, de la 26e Conférence Islamique de Ministres des affaires, étrangères et de la 14e session du COMCEC.

Gravement préoccupée par la situation critique en Somalie et soucieuse de voir l'ordre et la paix rétablis dans ce pays frère,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et Organes concernés de l'OCI.
2. LANCE UN APPEL aux Etats membres de l'OCI afin qu'ils consentent d'urgence, une assistance matérielle et autre à la Somalie afin de mettre fin aux souffrances humaines dans ce pays musulman.

3. REND HOMMAGE aux Etats membres qui accordent déjà leur assistance au peuple Somalien.

4. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

G. Assistance économique en faveur du Kyrghyz

Rappelant les Résolutions pertinentes du 8e Sommet, de la 26e Conférence Islamique de Ministres des affaires, étrangères et de la 14e session du COMCEC.

Exprimant sa compréhension quant à la situation prévalant en République de Kyrghyz suite à son accession à l'indépendance et à la souveraineté,

Considérant les difficultés économiques que connaît le pays au cours de cette période de transition vers le système d'économie de marché,

Exprimant sa sympathie au peuple frère de la République de Kyrghyz suite aux conséquences des catastrophes naturelles qui ont frappé ce pays affectant ainsi sa situation socio-économique,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et organes concernés de l'OCI.

2. LANCE UN APPEL à tous les musulmans et à toutes les institutions financières islamiques, pour qu'ils accordent une assistance généreuse à la République Kyrgyz et l'aider à faire face aux difficultés économiques auxquelles elle est confrontée et ce, soit au plan bilatéral, soit à travers les Organisations multilatérales ou autres organisations régionales afin de lui permettre d'exécuter ses programmes économiques.

3. EXHORTE la Banque islamique de développement à accroître son assistance financière et technique à la République Kyrgyze.

4. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de cette question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

H. Assistance économique en faveur de l'Azerbaïdjan

Rappelant les Résolutions pertinentes adoptées par les précédents sommets islamiques et Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères et par la 14e Session du COMCEC concernant la situation qui prévaut en Azerbaïdjan suite à l'agression perpétrée par l'Arménie,

Réaffirmant l'entière solidarité des membres de l'OCI avec le Gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan en cette période grave et très critique de son Histoire,

Rappelant les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies concernant le conflit,

Déplorant les hostilités arméniennes dans la région du Haut Karabakh en Azerbaïdjan suivies par l'occupation de 20 pour cent du terri- - toire d'Azerbaïdjan qui ont obligé près d'un million de citoyens Azéris à fuir leurs foyers en raison des attaques brutales et des violations flagrantes des droits de l'homme accompagnant cette agression,

Reconnaissant la nécessité de faire preuve, en termes plus concrets, de la solidarité des Etats membres de l'OCI avec le Gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan,

1. LANCE UN APPEL aux Etats membres et aux institutions islamiques pour qu'ils accordent au gouvernement d'Azerbaïdjan l'assistance économique et

humanitaire urgente dont il a le plus grand besoin afin d'atténuer les souffrances du peuple Azéri.

2. PRIE instamment les Organisations internationales de poursuivre l'octroi d'une assistance humanitaire et financière à l'Azerbaïdjan.

3. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

I. Assistance économique en faveur de la Bosnie-Herzégovine

Guidée par les principes et objectifs de la Charte de l'Organisation de la Conférence Islamique qui mettent l'accent sur les objectifs et la destinée communs des peuples de la Oummah ainsi que leur engagement à consolider la paix et la sécurité internationales,

Rappelant les précédentes résolutions adoptées par l'OCI, exprimant l'entière solidarité de ses Membres avec le Gouvernement et le peuple de la Bosnie Herzégovine qui sont victimes des agressions des Serbes,

Tenant compte en outre des résolutions adoptées par les sessions extraordinaires de la Conférence Islamique des Ministres des Affaires étrangères relatives à la situation en Bosnie Herzégovine tenues à Istanbul et à Djeddah, par les Réunions Ministérielles extraordinaires tenues à Islamabad et par la vingt-et-unième, vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-cinquième et vingt-sizième Conférences Islamiques des Ministres des Affaires Etrangères, par le 8e sommet et par la 14e Session de COMCEC.

Exprimant son appréciation concernant les travaux du Groupe de mobilisation de l'assistance pour la Bosnie-Herzégovine, créé en 1995 au cours de la réunion de Kuala Lumpur du Groupe de contact des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'OCI pour assurer une assistance humanitaire et

économique en vue de projets concrets de réhabilitation et de reconstruction en Bosnie-Herzégovine,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par les Etats membres et les organes concernés de l'OCI ; SOULIGNE l'importance de la poursuite des activités menées par le Groupe de mobilisation d'assistance de l'OCI au profit de la Bosnie; PREND ACTE AVEC APPRECIATION du programme spécial de la Chambre islamique de Commerce et d'Industrie pour l'assistance au secteur privé en Bosnie et Herzégovine.

2. SALUE les contributions des Etats membres de l'OCI lors de la Conférence des donateurs pour la reconstruction de la Bosnie, tenue à Bruxelles en avril 1996.

3. APPELLE les Etats membres, les institutions islamiques et autres donateurs à consentir de généreuses donations ainsi qu'une assistance financière pour une rapide mise en oeuvre du programme de la BID visant à l'octroi d'une assistance humanitaire en faveur du Gouvernement et du peuple de la Bosnie et Herzégovine pour la reconstruction du pays.

4. EXPRIME son appréciation de l'assistance accordée par les Etats membres de l'OCI et des efforts louables des organes islamiques et autres institutions humanitaires internationales qui accordent leur secours et leur aide aux victimes de l'agression en Bosnie et Herzégovine.

5. INVITE la Communauté internationale à prendre des mesures efficaces pour la réhabilitation et la reconstruction de la Bosnie et Herzégovine.

6. EXIGE que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Bosnie et Herzégovine soient préservées et protégées à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et appuie la Fédération de Bosnie et Herzégovine, laquelle est ouverte à la participation des serbes bosniaques

et constitue une base solide pour une solution juste et durable en tant que catalyseur pour rétablir la confiance entre ses peuples.

7.DEMANDE aux Etats membres qui sont aussi membres du Conseil de la paix en Bosnie et Herzégovine et du Comité de coordination qui lui est affilié, d'oeuvrer pour l'affectation de la part la plus importante de l'assistance internationale pour la reconstruction de la Bosnie, aux régions peuplées par les musulmans de Bosnie.

8. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

J. Assistance économique en faveur de la Guinée

Notant que la République de Guinée fait face depuis de nombreuses années à l'afflux sur son territoire de centaines de milliers de réfugiés, en provenance du Libéria, de la Sierra Leone et plus récemment de la Guinée Bissau,

Rappelant toutes les résolutions pertinentes des Sommets islamiques, des Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères et du COMCEC,

1. LANCE UN APPEL pressant à la communauté internationale et aux Etats membres pour qu'ils fournissent une assistance financière et matérielle substantielle à la République de Guinée pour lui permettre de faire face à cette situation difficile créée par la présence sur son territoire de centaines de milliers de réfugiés à cause du conflit armé au Libéria à la Sierra Leone et de l'afflux croissant en Guinée de réfugiés, dont la plupart sont musulmans, en provenance du Libéria et de la Sierra Leone.

2. SOULIGNE la nécessité d'une telle assistance pour permettre d'organiser efficacement le retour éventuel des réfugiés dans leurs pays respectifs.

3. **LANCE UN APPEL** à la Banque islamique de développement pour qu'elle accorde une assistance financière sous forme de subventions ou de prêts à des conditions favorables à la République de Guinée pour lui permettre de réaliser des infrastructures sociales nécessaires au profit de ces réfugiés et de réduire la dégradation de I'environnement résultant de cette présence humaine massive.

4. **PRIE** le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

K. Assistance économique en faveur de la Sierra Leone

Rappelant la résolution pertinente du huitième Sommet islamique, de la vingt-sixième Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et de la quatorzième Session du COMCEC,

1. LANCE UN APPEL aux Etats membres et à la Communauté internationale pour qu'ils apportent d'urgence une aide financière et matérielle substantielle à la République de Sierra Leone afin de permettre à sa population d'entreprendre le processus de réhabilitation, de reconstruction et de réinsertion des 1,5 million de personnes environ rentrées dans leurs foyers ou encore déplacées.

2. **DEMANDE** au Secrétaire général d'user de ses bons offices pour accélérer le processus approuvé en vue de la réalisation des projets déjà identifiés pour la Sierra Leone.

3. **PRIE** le Secrétaire général d'assurer le suivi de cette résolution et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

L. Assistance économique en faveur du peuple cachemiri

Rappelant toutes les résolutions précédentes de l'Organisation de la Conférence sur l'assistance au peuple cachemiri,

1. LANCE un appel aux Etats membres et aux institutions islamiques tels que le Fonds de solidarité islamique, la Banque islamique de Développement et autres philanthropes pour qu'ils accordent une assistance humanitaire généreuse au peuple cashemin;

2. INVITE également les Etats membres et les institutions islamiques à accorder des bourses aux étudiants cachemiri dans les différentes universités et institutions éducatives des pays de l'OCI.

3. PRIE le Secrétariat général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

M. Assistance économique en faveur de la République du Yémen

Rappelant les résolutions pertinentes du 8ème Sommet islamique, de la 26ème Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et de la 14ème Session du COMCEC,

Tenant compte des difficultés économiques que rencontre la République du Yémen suite à la réunification du Yémen, aux pertes énormes causées par la tentative de sécession avortée en juin 1994, et aux inondations dévastatrices qui ont ravagé la République du Yémen en 1996,

Se félicitant des efforts fournis par le gouvernement yéménite et des succès réalisés dans la mise en oeuvre du Programme global de réformes administrative et financière,

Tenant compte par ailleurs des lourdes responsabilités qui incombent au gouvernement yéménite en matière d'accueil des réfugiés en provenance des pays africains voisins,

Rappelant que le Yémen est l'un des pays les moins développés,

1. EXPRIME son appréciation pour les efforts déployés par le Gouvernement Yéménite en vue de surmonter les difficultés économiques qu'il connaît et de mettre en oeuvre sa politique de réforme administrative et économique globales ainsi que pour les succès réalisés dans ce contexte.

2. EXPRIME EGALEMENT son appréciation pour l'assistance apportée par certains Etats membres et par les organes compétents de l'Organisation de la Conférence islamique.

3. LANCE UN APPEL aux Etats membres et à toutes les organisations régionales et internationales pour qu'ils apportent toute forme d'assistance économique nécessaire au Gouvernement Yéménite dans le but de soutenir ses efforts visant à la mise en oeuvre d'un programme de réforme administrative et économique globale pour surmonter les effets des inondations qui ont dévasté le Yémen et alléger les lourdes charges qui ont résultés de l'accueille d'un grand nombre de réfugiés des pays africains avoisinants.

4. PRIE le Secrétariat général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

N. Assistance économique au Tadjikistan

Rappelant les résolutions pertinentes de la 8ème Conférence islamique au Sommet, de la 26e Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et de la 14e Session du COMCEC

Tenant compte des principes et objectifs de la Charte de l'Organisation de la Conférence islamique et de l'engagement des pays membres à consolider la paix et la sécurité internationales,

Profondément préoccupée par la situation critique dans laquelle se trouve le Tadjikistan après cinq ans d'une guerre civile dévastatrice qui a entraîné des milliers de morts, de blessés et de personnes déplacées et a gravement endommagé ses infrastructures économiques et sociales,

Notant que le retour de près de 200 mille réfugiés tajiks à leur patrie nécessite une assistance financière et technique,

Rappelant que le rapport du Programme alimentaire mondiale estime que 25 pour cent de la population du Tadjikistan souffre d'un besoin urgent d'assistance alimentaire,

Notant avec **préoccupation** la propagation alarmante de maladies contagieuses telles que la tuberculose et la diarrhée qui frappent surtout les nourrissons, les enfants et les femmes,

1. EXPRIME SA HAUTE APPRECIATION pour l'assistance fournie par quelques Etats membres.

2. LANCE UN APPEL à tous les Etats membres ainsi qu'aux institutions financières islamiques pour apporter leurs généreuses contributions au processus en cours devant permettre de surmonter les difficultés économiques auxquelles est confronté le Tadjikistan, et d'aider le pays à réaliser ses programmes de réhabilitation, et ce, soit sur une base bilatérale ou multilatérale, soit par le biais d'organisations régionales.

3. EXHORTE la Banque Islamique de Développement à accroître son assistance financière et technique au Tadjikistan.

4. PRIE le Secrétaire général de suivre de près la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC,

O. Assistance économique en faveur de la Guinée Bissau

Prenant note des récents troubles politiques et sociaux survenus en Guinée Bissau et de leurs conséquences sur les activités économiques du pays notamment les récoltes agricoles, *et* la commercialisation des produits d'exportation, sans compter le déplacement massif des populations et la destruction physique des infrastructures socio-économiques de base, à savoir les écoles, dispensaires, hôpitaux, marchés, quartiers résidentiels etc.,

1. EXHORTE les États membres et la communauté internationale à apporter à la Guinée Bissau une aide d'urgence pour faciliter la réinsertion de ses populations dans la vie active;

2. LANCE un appel aux États membres et aux institutions de l'OCI à participer au financement du programme de réhabilitation et de réforme économique de la Guinée Bissau;

3. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de cette résolution et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

P. Allégement des effets des inondations et des pluies torrentielles au Soudan

Rappelant les résolutions pertinentes de la 8ème Conférence islamique au Sommet, de la 26ème Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et de la 14ème Session du COMCEC,

Notant la dévastation causée par la catastrophe naturelle qui a frappé le Soudan du fait des inondations et des pluies torrentielles qui ont ravagé plusieurs régions du pays,

Réalisant les conséquences tragiques de cette catastrophe naturelle dans ce pays où des fermes ont été complètement ravagées, des milliers de maisons détruites et des infrastructures entièrement anéanties ce qui, à son tour, a entrainé le déplacement de dizaines de milliers de citoyens, une pénurie des aliments et des produits agricoles, et la pollution de l'environnement avec tous les dangers que cela représente pour la santé publique,

1. REND HOMMAGE aux Etats membres qui ont fourni des secours, à savoir l'Etat du Qatar, la République Arabe d'Egypte, la République islamique d'Iran, le Royaume d'Arabie Saoudite, l'Etat du Koweit et l'Etat des Emirats Arabes Unis.

2. EXHORTE les Etats membres à répondre à cet appel humanitaire en fournissant l'assistance nécessaire.

3. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de cette question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

R. Assistance économique en faveur des États membres victimes de la sécheresse et de catastrophes naturelles

Notant avec préoccupation la grave situation découlant de la sécheresse, de la désertification et des catastrophes naturelles et ses effets néfastes sur les conditions socio-économiques, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, des infrastructures économiques et sociales et des services publics,

Ayant pris note avec satisfaction des efforts de certains Etats membres et de la Banque islamique de Développement qui ont offert et continuent d'offrir une assistance technique et financière et une aide alimentaire aux Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles,

Pleinement consciente du fait que les Etats membres sinistrés, qui font partie des pays les moins avancés, ne peuvent supporter individuellement le fardeau de plus en plus lourd des campagnes de lutte contre la sécheresse et la désertification et de la mise à exécution de grands projets connexes,

1. EXPRIME sa gratitude aux Etats membres qui ont apporté et continuent d'apporter leur assistance, ainsi qu'une aide alimentaire aux Etats membres victimes de la sécheresse et des calamités naturelles;

2. EXPRIME également sa gratitude à la BID pour son soutien continu aux Etats membres affectés par la sécheresse et les calamités naturelles et encourage celle-ci à continuer son assistance dans ce domaine.

3. LANCE UN APPEL à la communauté internationale pour qu'elle apporte son aide aux Etats membres victimes de la sécheresse et des calamités naturelles.

4. APPELLE les Etats membres et les institutions de l'OCI à accorder une assistance d'urgence aux pays de l'OCI membres de l'autorité inter-gouvernementale pour le développement et la lutte contre la sécheresse (IGADD) et du comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) en vue de leur permettre de surmonter la situation difficile qui les menace depuis trop longtemps déjà.

5. PREND NOTE AVEC APPRECIATION de la réunion des Pays Donateurs ainsi que des institutions de financement nationales et régionales organisée par le Koweit au siège de la BID en juin 1998 en vue d'examiner les mécanismes appropriés pour le financement de nouveaux programmes.

6. SE FELICITE de la contribution de 30 millions de dollars US faite par l'Etat du Koweit sous forme de prêts offrant des conditions avantageuses aux fins du développement ainsi que des 20 millions de dollars US octroyés par la Banque islamique de développement (BID) pour le nouveau programme.

7. PREND NOTE EGALEMENT AVEC APPRECIATION que le Royaume d'Arabie Saoudite a entrepris la mise en oeuvre de son nouveau programme concernant la lutte contre la sécheresse et la désertification dans les pays du Sahel africain.

8. PRIE le Secrétaire général d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

S. Assistance économique en faveur des pays sahéliens africains affectés par la désertification, la sécheresse et l'invasion des criquets pèlerins

Ayant pris connaissance de la résolution N°27/7-IS de la Septième Conférence islamique au Sommet sur la solidarité islamique avec les peuples du Sahel,

Tenant compte de l'urgence de l'exécution du programme OCI/CILSS/BID en faveur du Sahel, qui serait compromis s'il n'était pas exécuté dans les meilleurs délais,

1. EXPRIME sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. PRIE les Etats membres d'accorder une aide d'urgence aux pays sahéliens africains pour leur permettre de faire face aux déficits alimentaires et aux invasions des criquets pèlerins dans la région;

3. EXPRIME SON APPRÉCIATION au Secrétariat général de l'OCI, au CILSS et à la BID pour les efforts fournis en vue de préparer et de finaliser le programme OCI/CILSS/BID en faveur du Sahel,

4. REAFFIRME la nécessité d'accorder la priorité à la mise en oeuvre rapide du programme spécial OIC/CILSS/BID en faveur du Sahel;

5. LANCE UN APPEL pressant aux Etats membres pour qu'ils contribuent généreusement et de manière substantielle au financement du programme OCI/CILSS/BID en faveur des populations sahéliennes, afin de manifester concrètement la solidarité du monde islamique avec ces populations, atténuer leurs souffrances et contibuer à assurer un développement durable de la région du Saliel;

6. NOTANT AVEC SATISFACTION la tenue en juin 1998 de la réunion des pays donateurs et des institutions de financement nationales et régionales à l'invitation de l'État du Koweit pour examiner les mécanismes appropriés pour financer le nouveau programme;

7. SALUE la contribution de 30 millions de dollars consentie par le Koweit, à titre de crédits à des conditions de faveur, et la contribution de 20 millions de dollars consentie par la Banque islamique de développement en faveur du nouveau programme;

8. NOTE AVEC SATISFACTION la mise en oeuvre par le Royaume d'Arabie Saoudite de son nouveau programme en faveur des pays africains du Sahel dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et la désertification;

9. PRIE INSTAMMENT les États membres à annoncer leurs contributions en faveur du nouveau programme des pays africains du Sahel;

10. PRIE le Secrétariat géénral de l'OCI d'assurer le suivi de la question et de faire rapport à la prochaine session du COMCEC.

DISCOURS DE S.E. DR. AZEDDINE LARAKI SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 7 novembre 1999)

Original : Arabe

DISCOURS DE S.E. DR. AZEDDINE LARAKI
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 7 novembre 1999)

Bismillahi arrahmani Arrahimi

Excellence Monsieur le Premier Ministre Devlet BAHÇELİ,
Excellences,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Assalamou alaykoum wa rahmatoidlahi wa barakatouhou

A l'occasion de la clôture de la 15éme session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC), permettez-moi d'exprimer nos remerciements et toute notre gratitude à Allah le Tout Puissant pour nous avoir assuré le succès de la présente réunion.

Au cours des discussions que nous avons effectivement organisées pendant les quatre derniers jours, le comité s'est penché sur un certain nombre de questions pressantes et a fait une étude et une analyse exhaustives de plusieurs problèmes pratiques qui revêtent une importance capitale pour garantir une mise en œuvre rapide de ses différentes résolutions. De ces discussions ont jailli une vision claire des délégués des problèmes et des perspectives pour les économies des

Etats membres et cette vision permettra sans doute au comité de mieux harmoniser les activités du COMCEC en vue de satisfaire aux besoins des Etats membres au cours du prochain millénaire.

Le comité, passant au crible l'efficacité du mécanisme de suivi et de la mise en œuvre du plan d'action de l'OCI visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, a ainsi poursuivi un processus lancé lors de la 14ème session du COMCEC.

On n'insistera jamais assez sur le retard accusé dans la réalisation de cette étude jugée impérative et indispensable pour la mise en œuvre du plan d'action de l'OCI depuis son adoption il y a deux décennies.

Il était aussi dans l'ordre des choses que le comité dégelât les voies et moyens de multiplier les efforts visant à encourager le développement du secteur privé dans les Etats membres. Il était tout à fait opportun pour le comité de trouver le moyen le plus sûr de mieux intégrer le secteur privé aux activités du COMCEC et de dégager la méthode la plus pratique pour assurer la mise en œuvre des résolutions issues des réunions annuelles du secteur privé organisées, sous son égide, par la chambre islamique du commerce et de l'industrie.

Monsieur le Président, je voudrais avant de conclure, comme par le passé, réitérer ma conviction que les bonnes décisions issues de cette réunion ou de toute autre session du COMCEC ne pourraient se matérialiser sans la ferme volonté politique des Etats membres, qui devraient prendre une part effective aux multiples programmes et activités prévus au niveau du comité permanent dans le but de mettre en œuvre les dispositions contenues dans le plan d'action visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre nos Etats... Je pense sincèrement

que les heureuses conclusions de la 15éme session du COMCEC contribueront à augmenter nos chances de succès.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer toute ma gratitude à Son Excellence M. Süleyman Demirel, Président de la République de Turquie et président du COMCEC pour sa sagesse qui a largement contribué au succès de notre session. En effet, son discours magistral a inspiré les délégués tout en laissant des marques importantes sur les discussions du comité.

Je voudrais également, M. le président, exprimer mes sincères remerciements et toute ma reconnaissance à Leurs Excellences les ministres dont la présence a honoré cette session, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué activement au succès de la 15éme session du COMCEC. Je vous remercie.

Wassalamon alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou

DISCOURS DE S.E. DR. DEVLET BAHÇELİ MINISTRE D'ETAT ET VICE-PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE À LA SÉANCE DE CLÔTURE

(Istanbul, 7 novembre 1999)

Original: Turc

DISCOURS DE S.E. DR. DEVLET BAHÇELİ
MINISTRE D'ETAT ET PREMIER MINISTRE SUPPLEANT
DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE
A LA SEANCE DE CLOTURE

(Istanbul, 7 novembre 1999)

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général de l'OCI,
Honorables délégués,
Chers invités,

Je voudrais, pour commencer, exprimer ma vive satisfaction de voir encore une session du COMCEC se terminer avec succès. Présider la réunion des ministres du COMCEC, cet important forum de coopération auquel je prends part pour la première fois, a été pour moi un grand plaisir.

Je voudrais, avant toute chose exprimer mes remerciements aux pays islamiques frères pour la sincère sollicitude qu'ils ont témoigné à l'occasion du séisme qui a frappé notre pays le 17 août dernier. Les mots me manquent pour exprimer notre reconnaissance pour la solidarité que les pays islamiques et la communauté internationale ont manifestée à notre pays à cette occasion.

A cet égard, je désire également mentionner avec gratitude les efforts déployés par la Banque Islamique de Développement.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

La transformation des économies nationales, des relations internationales et de la dynamique mondiale a modifié la nature de la

coopération économique internationale. L'expérience a prouvé qu'une approche graduelle de la coopération est plus profitable que les approches ambitieuses et sans bases concrètes.

En cette ère à la fois de mondialisation et de régionalisme, l'ordre économique international s'est transformé en un grand système intégré.

Il importe pour nous que les valeurs locales soient préservées et contribuent à l'expérience humaine dans ce grand système mais sans marginalisation.

Alors que nous trouvons au seuil d'une nouvelle ère, voire d'un nouveau millénaire, il est impératif que la dynamique mondiale soit bien interprétée et que nous nous appliquions à préserver nos idéaux. Nos valeurs culturelles communes et notre illustre religion, l'Islam, doivent toujours être la force motrice de nos efforts.

A cet égard, je suis persuadé que la décision relative à l'évaluation de la mise en oeuvre Plan d'Action pourra remédier à la lenteur accusée dans son exécution:

Les plans opérationnels de la Banque Islamique de Développement visant à faire passer le volume des échanges commerciaux entre nos pays de 10% à 13% dans un délai de trois ans et l'affectation d'un fonds d'un millard de dollars à cette fin, sont une source de grande satisfaction.

Il est également encourageant de noter les derniers développements dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui a marqué de son empreinte le commerce mondial ces derniers temps, ainsi que les consultations entre les Etats membres, sous l'égide de la Banque Islamique de Développement, avant et après les Réunions ministérielles de l'Organisation Mondiale du Commerce. Il est à espérer que les décisions prises par la 3ème Réunion ministérielle de l'Organisation

Mondiale du Commerce, qui doit se tenir aux Etats-Unis à la fin du mois, soient bénéfiques pour nos pays.

L'échange de vues sur le thème des Ressources Humaines qui a eu lieu à cette réunion a été extrêmement profitable. Les approches basées sur l'élément humain sont en effet celles qui ont le plus de chances de succès.

Les problèmes tels que la pauvreté, la malnutrition et l'éducation continuent à constituer de sérieux obstacles au développement économique et au bien-être des pays en développement, parmi lesquels comptent nos pays. L'échange de vues sur ce thème a été aussi extrêmement bénéfique pour vous.

Le thème "Renforcement des petites et moyennes entreprises à la lumière de la mondialisation et de la libéralisation" est un thème d'actualité intéressant et constitue un choix judicieux pour les séances d'échange de vues de la prochaine session du COMCEC.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Il est satisfaisant de noter que certains Etats membres ont signé les Statuts de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays Islamiques, fruit de longues années de travail de nos experts, qui ont été soumis à la signature et à la ratification des Etats membres lors de la dernière réunion du COMCEC. J'espère que ce projet, qui constitue une base concrète dans le processus de développement du commerce entre nos pays, sera ratifié par un nombre suffisant d'Etats membres pour entrer en vigueur dans les plus brefs délais.

Cette Session couronne quinze années d'activités du COMCEC. Durant ce riche itinéraire, le COMCEC à réalisé d'importants succès et s'est imposé au sein de l'OCI en tant que forum prestigieux.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Avant de conclure, je désire exprimer mes plus chaleureux remerciements à toutes les délégations, au Secrétariat Général de l'OCI, aussi qu'aux institutions affiliées de la Conférence Islamique pour leur précieuse contribution. Je désire également étendre mes remerciements à tout le personnel d'appui et aux interprètes qui ont contribué au succès de la Session par leurs efforts inlassables.

Dans l'espoir de vous revoir l'année prochaine à la Seizième Session du COMCEC, je vous souhaite, un bon voyage de retour.